

Projet social

Vivre et grandir ensemble

Plan d'action 2025-2029



PETITE ENFANCE
0 à 3 ans

Pages 2 à 19



ENFANCE
3 à 11 ans

Pages 20 à 29



JEUNESSE
11 à 17 ans

Pages 30 à 41



PARENTALITE

Pages 42 à 53



INCLUSION SOCIALE

Pages 54 à 71



AXES TRANSVERSAUX

Pages 72 à 82

PROJET PETITE ENFANCE (0 à 3 ans) 2025-2029

Vie et
Boulogne



ENJEU 1 : Favoriser l'accès à une offre d'accueil adaptée aux besoins

- **Action 1.1** : Faire vivre l'observatoire petite enfance Vie et Boulogne
- **Action 1.2** : Elaborer un schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant à l'échelle intercommunale
- **Action 1.3** : Accompagner les projets d'installation (AM, MAM, EAJE)
- **Action 1.4** : Promouvoir le métier d'assistant maternel
- **Action 1.5** : Faciliter la recherche de mode d'accueil des parents

ENJEU 2 : Renforcer la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille

- **Action 2.1** : Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels
- **Action 2.2** : Impulser une réflexion sur les projets pédagogiques des professionnels (AM, MAM, EAJE, garde à domicile)
- **Action 2.3** : Faciliter la relation parents/assistant maternel

ENJEU 3 : Fédérer les professionnels de la petite enfance

- **Action 3.1** : Animer le réseau des professionnels de l'accueil petite enfance
- **Action 3.2** : Coorganiser un temps fort annuel petite enfance à destination des enfants et de leurs parents

Un projet en cohérence avec les 4 piliers
du Service Public de la Petite Enfance en vigueur depuis 2025

- | | | | |
|--|---|--|--|
| ■ Recenser les besoins des familles et l'offre d'accueil | ■ Informer et accompagner | ■ Planifier | ■ Renforcer la qualité d'accueil |
|--|---|--|--|

PETITE ENFANCE	ENJEU 1 : FACILITER L'ACCES A UNE OFFRE D'ACCUEIL ADAPTEE AUX BESOINS
Action 1.1 : Faire vivre l'observatoire petite enfance Vie et Boulogne	
Constats	- Un observatoire petite enfance Vie et Boulogne élaboré en 2018, actualisé chaque année : outil d'aide à la décision bien approprié par les élus - Un observatoire départemental développé en 2024 dans le cadre du schéma départemental des services aux familles - Une nouvelle obligation pour les communes de recensement des besoins des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles, ainsi que des modes d'accueil petite enfance et des services d'accompagnement à la parentalité, instituée par la loi plein emploi de 2024 (compétence 1 du service public de la petite enfance) : compétence déjà mise en oeuvre par la communauté de communes dans le cadre du Relais petite enfance
Descriptif de l'action	- Actualiser annuellement l'observatoire au double niveau intercommunal et communal : ▪ Evolution du public « familles avec enfants de 0 à 5 ans » ▪ Evolution de l'offre sur le territoire (accueil individuel, collectif, services d'accompagnement à la parentalité...) ▪ Adéquation besoins/offre tant du point de vue quantitatif (taux de couverture) que qualitatif (accessibilité géographique, financière...) - Partager les données analysées aux élus et aux partenaires et en échanger - Faire évoluer l'outil et l'enrichir en fonction des besoins et des indicateurs issus du CDSF
Publics ciblés	- Elus - Porteurs de projets - Professionnels petite enfance
Pilote de l'action	- Communauté de communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- Communes (notamment les services état-civil et petite enfance) - CAF / MSA - Comité Départemental des Services aux Familles, piloté par l'Etat, la CAF, le Département et l'Association des Maires et Présidents de Vendée - Département - EAJE - LAEP - Education nationale
Résultats attendus	- Disposer d'une vision fine et actualisée des besoins et de l'offre - Aider à la décision des élus et des porteurs de projet
Moyens et ressources	- Données INSEE, CAF, communes, RPE... - Système d'information géographique
Points d'attention	- Collecte et analyse d'une multiplicité de données avec des sources et des années de référence différentes - Complétude des informations - Partage d'informations entre les communes et l'intercommunalité
Indicateurs d'évaluation	- Edition et diffusion d'un support annuel
Calendrier	- A partir de 2025

Action
engagée

PETITE ENFANCE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES A UNE OFFRE D'ACCUEIL ADAPTEE AUX BESOINS
Action 1.2 : Elaborer un schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant à l'échelle intercommunale	
Constats	- Une nouvelle obligation pour les communes de plus de 10 000 habitants d'élaborer un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil et pour les communes de plus de 3 500 habitants de planifier l'offre, instituée par la loi plein emploi de 2024 et le décret du 20 mars 2025 (compétence 3 du service public de la petite enfance) - Une couverture d'accueil actuellement plutôt satisfaisante grâce à la baisse concomitante de l'offre et de la demande - Une offre en mutation : baisse de l'accueil individuel par les assistants maternels, augmentation de l'offre de micro-crèches PAJE
Descriptif de l'action	- Au regard des éléments issus de l'observatoire, élaborer à l'échelle intercommunale le schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant conformément aux attendus du SPPE, en concertation avec les acteurs : ▪ Inventaire de l'existant : équipements, services et modes d'accueil disponibles pour les enfants de moins de trois ans ▪ Identification des besoins des enfants et de leurs familles, repérage des zones où l'offre d'accueil est insuffisante ou difficile d'accès ▪ Définition d'orientations stratégiques : établir des objectifs pluriannuels pour maintenir, développer ou redéployer l'offre d'accueil, en tenant compte des zones prioritaires → Objectifs tant quantitatifs (maintien ou création de places) que qualitatifs (qualité d'accueil, horaires atypiques, insertion sociale et professionnelle, inclusion d'enfants en situation de handicap...) ▪ Planification pluriannuelle des ressources (moyens ingénierie, financiers, humains, besoins en matière d'emploi et de compétences) et investissements (rénovation, entretien, création d'infrastructures), développement de partenariats - Valider le schéma (CCVB, communes, CAF), le mettre en œuvre dans le respect des compétences de chacun et l'évaluer - Etudier à l'échelle communale les projets d'installation, d'extension ou de transformation d'un EAJE et délivrer un avis d'opportunité au regard de la CTG et du schéma intercommunal (communes de plus de 3 500 habitants)
Public ciblé	- Familles avec enfants de moins de 3 ans
Pilotes de l'action	- Communauté de communes ; communes
Acteurs / Partenaires associés	- CAF / MSA - Département - Comité Départemental des Services aux Familles, piloté par l'Etat, la CAF, le Département et l'Association des Maires et Présidents de Vendée - Acteurs privés et publics impliqués dans l'accueil du jeune enfant (collectif et individuel) - Représentants d'usagers
Résultats attendus	- Maintenir une couverture d'accueil satisfaisante : taux de couverture, accessibilité géographique, financière... - Définir une stratégie commune
Moyens et ressources	- Observatoire petite enfance intercommunal - Observatoire petite enfance départemental - Schéma départemental des services aux familles
Points d'attention	- Répartition de la compétence petite enfance : gestion des crèches au niveau communal ; Relais petite enfance et Lieu d'accueil enfants parents au niveau intercommunal

Action
nouvelle

	- Schéma bâti sur des hypothèses : imprévisibilité des naissances et de l'évolution de l'offre privée (implantation ou cessation d'activité tant pour les EAJE que pour les assistants maternels)
Indicateurs d'évaluation	- Validation et mise en œuvre du schéma
Calendrier	- A partir de 2026

PETITE ENFANCE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES A UNE OFFRE D'ACCUEIL ADAPTEE AUX BESOINS
Action 1.3 : Accompagner les projets d'installation (AM, MAM, EAJE)	
Constats	- Accompagnement de porteurs de projets AM, MAM et EAJE depuis 2017 par le Relais Petite enfance, ça a permis d'argumenter le besoin d'outil type observatoire → Entre 2021 et 2024, accompagnement de 62 candidats à l'agrément AM, 7 porteurs de projet de MAM et 18 de micro-crèches
Descriptif de l'action	- Accompagner sur RDV et par téléphone les porteurs de projet : ▪ Echanges sur le projet : portage, zone d'implantation, locaux, montage financier, projet pédagogique... ▪ Information sur les données de l'observatoire petite enfance Vie et Boulogne et les orientations du schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil ; sur les services ressources ; sur les démarches d'agrément ou d'installation ▪ Orientation(s) éventuelle(s) vers des partenaires : ex = service ADS, commune concernée, CAF, PMI - Suivre l'avancement des projets et faire le lien avec les partenaires (CAF, communes)
Public ciblé	- Porteurs de projets AM, MAM, EAJE
Pilote de l'action	- Communauté de communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - CAF - Département (PMI)
Résultats attendus	- Maintenir une couverture d'accueil satisfaisante : taux, diversité de l'offre - Faciliter l'installation de projets fiables et cohérents avec les orientations stratégiques du schéma intercommunal de développement et de maintien de l'offre d'accueil
Moyens et ressources	- Observatoire petite enfance - Schéma de développement et de maintien de l'offre d'accueil (en projet) - RDV d'accompagnement - Aides financières CAF - Monenfant.fr - Système d'offres d'emploi pour les AM
Points d'attention	- Orientation des porteurs privés (AM, MAM, EAJE) par la CAF, les communes... vers le Relais petite enfance - Libre sollicitation du service par les porteurs privés - Principe de liberté d'entreprendre sous réserve de l'avis de l'autorité organisatrice pour les EAJE institué dans le cadre du service public de la petite enfance - Bonne communication CCVB/communes/CAF - Viabilité du projet : une réponse à des besoins ; une offre accessible aux familles (géographiquement et financièrement) ; un projet qualitatif - Disponibilité, accessibilité du foncier et conformité par rapport au PLUIH - Locaux adaptés aux exigences petite enfance
Indicateurs d'évaluation	- Nombre de contacts avec des porteurs de projets - Nombre d'installations (AM, MAM, EAJE)
Calendrier	- A partir de 2025

Action
engagée

PETITE ENFANCE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES A UNE OFFRE D'ACCUEIL ADAPTEE AUX BESOINS
Action 1.4 : Promouvoir le métier d'assistant maternel	
Constats	- 81% de l'offre d'accueil portée par les assistants maternels en 2025 sur Vie et Boulogne (52% en France en 2022) - Une baisse importante du nombre d'assistants maternels agréés sur le territoire (- 433 AM agréés entre 2018 et 2025), qui va se poursuivre : ▪ 16,1% des AM ayant plus de 60 ans et 39,5% plus de 55 ans ▪ Des AM souhaitant se reconvertir - Un manque de connaissance et de reconnaissance du métier exprimé par les AM (enquête AM 2021 + réseau des professionnels de l'accueil petite enfance 2025) - Différentes actions portées par le Relais petite enfance : ▪ Information et accompagnement des AM dans l'exercice de leur métier depuis 2009 en individuel et en collectif ▪ Suivi de l'évolution de l'accueil individuel dans le cadre de l'observatoire petite enfance à l'échelle intercommunale et communale depuis 2018 ▪ Accompagnement individuel des futurs AM avant agrément et des nouveaux AM après agrément ▪ Développement d'actions de promotion du métier d'AM depuis 2022 : réunions d'information sur le métier, capsules vidéo « Coup de projecteur sur le métier d'AM à Vie et Boulogne », participation à des forums emploi, webinaire auprès des conseillers en évolution professionnelle, interventions en milieu scolaire, création d'un livret pour l'accueil de stagiaires...
Descriptif de l'action	- Poursuivre et développer les actions mises en place par le Relais petite enfance en direction : ▪ Des AM en exercice pour les conforter dans leur métier ▪ Des personnes en formation, recherche d'emploi ou reconversion professionnelle et des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation pour attirer de nouveaux professionnels ▪ Du grand public pour valoriser l'image du métier, les compétences des AM, leur quotidien
Public ciblé	- AM agréés - Personnes en formation, recherche d'emploi ou reconversion professionnelle - Grand public
Pilote de l'action	- Communauté de communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- Associations d'AM et AM - Autres professionnels petite enfance - Acteurs de l'emploi (France travail) et de l'insertion - Département : PMI - Etablissements scolaires (MFR) et organismes de formation
Résultats attendus	- La préservation de l'offre d'accueil individuel pour répondre aux besoins des familles : maintien en poste ; installations - Un bien-être professionnel des AM en exercice - Un métier mieux connu et reconnu
Moyens et ressources	- Programmation du Relais petite enfance en direction des AM (matinées, soirées, formations, analyse de la pratique professionnelle...) - Permanences téléphoniques de soutien professionnel des AM du RPE - RDV individuel avec les candidats à l'agrément et les nouveaux AM - Temps forts - Supports de communication
Points d'attention	- Libre participation des AM

Action
engagée

	- Liberté d'installation - Baisse des naissances - Diversité des actions pour toucher un maximum de personnes
Indicateurs d'évaluation	- Actions déployées - Nombre de candidats à l'agrément rencontrés et de nouvelles installations - Evaluation du bien-être au travail des AM en exercice
Calendrier	- A partir de 2025

PETITE ENFANCE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES A UNE OFFRE D'ACCUEIL ADAPTEE AUX BESOINS
Action 1.5 : Faciliter la recherche de mode d'accueil des parents	
Constats	- Une diversité de parents avec des besoins organisationnels et des attentes différents - Une diversité de modes d'accueil sur le territoire avec des fonctionnements, des tarifs, des pratiques éducatives différentes - Le Relais petite enfance, missionné en tant que guichet unique pour faciliter la recherche des (futurs) parents sur l'accueil individuel et collectif ▪ En 2024 : 36 RDV (14 demandes d'accueil collectif et 31 demandes d'accueil individuel), 251 sollicitations téléphoniques et mails concernant des recherches de modes d'accueil (21 demandes d'accueil collectif et 238 demandes d'accueil individuel) ▪ L'accompagnement précoce permettant de les accompagner dans la définition de leurs besoins, la construction de leur projet d'accueil parental, la recherche et le cas échéant la posture de parent employeur (bases juridiques et administratives) ▪ Des outils développés par le Relais pour faciliter la connaissance de l'offre d'accueil et la recherche d'un mode d'accueil : → Création d'un guide petite enfance Vie et Boulogne en 2022, mis à jour en 2024 → Mise en place d'un système d'offres d'emploi AM en 2022 : 330 offres publiées entre 2022 et 2024 - Une nouvelle obligation pour les communes d'informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans ainsi que les futurs parents, instituée par la loi plein emploi de 2024 (compétence 2 du service public de la petite enfance) : compétence déjà mise en œuvre par la communauté de communes dans le cadre du Relais petite enfance
Descriptif de l'action	- Favoriser la connaissance de l'offre d'accueil : ▪ Poursuivre la communication sur la mission guichet unique du RPE auprès des (futurs) parents et auprès des partenaires relais ▪ Pérenniser les liens avec les structures du territoire pour appréhender au mieux l'offre du territoire et bien informer les familles ▪ Accompagner les AM à rendre visibles leurs disponibilités et leur offre d'accueil atypique sur monenfant.fr et vendéeenfance ▪ Actualiser le guide petite enfance et veiller à sa diffusion - Faciliter la mise en lien : ▪ Parents / AM en pérennisant la diffusion des offres d'emplois des parents aux AM ▪ Parents / structures en communiquant les coordonnées des structures - Mieux repérer les besoins et les difficultés rencontrées par les parents
Public ciblé	- Futurs parents et parents d'enfants de moins de 3 ans
Pilote de l'action	- Communauté de Communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- Professionnels d'accueil de la petite enfance - Acteurs du secteur périnatal, de la petite enfance, la parentalité - PMI - CAF / MSA - Communes
Résultats attendus	- Des familles informées sur l'offre existante et accompagnées dans leur recherche - Le choix d'un mode d'accueil adapté aux besoins et aux attentes - Le RPE, mieux connu et sollicité précocement

Action
engagée

Moyens et ressources	- Relais Petite Enfance : guide petite enfance, système d'offres d'emploi, RDV individuels physiques ou téléphoniques - CAF : listing et disponibilités sur monenfant.fr, aides financières aux familles et aides aux structures - Département : listing et disponibilités sur Vendee-enfance.fr - Réseau des professionnels de l'accueil petite enfance
Points d'attention	- Méconnaissance du service par certains parents, futurs parents et partenaires : public parents et futurs parents en renouvellement permanent et captif sur un temps court ; orientation variable - Liberté des parents de solliciter ou non le service - Offre d'accueil portée par une multitude d'acteurs publics et privés qui peuvent se saisir ou non de cette dimension guichet unique et communiquer au RPE les éléments sur leur offre d'accueil - Référencement non exhaustif de l'ensemble des AM sur monenfant.fr malgré l'obligation et les démarches de la CAF, de la PMI et du RPE - Pas d'attribution de places par la CCVB : gestion directe par les communes, les EAJE privés, les AM - Neutralité du RPE
Indicateurs d'évaluation	- Actions de communication et de promotion (guide, publications...) - Nombre de sollicitations du service Relais petite enfance sur la recherche d'un mode d'accueil - Nombre d'offres d'emploi AM publiées
Calendrier	- A partir de 2025

PETITE ENFANCE	ENJEU 2 : RENFORCER LA QUALITE D'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE
Action 2.1 : Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels	
Constats	- Plus de 300 assistants maternels sur le territoire avec des qualifications, des parcours de professionnalisation et des pratiques divers (81% de l'offre d'accueil) - Le Relais petite enfance, missionné pour accompagner la professionnalisation des AM et l'amélioration continue des pratiques, et bien identifié par les AM et les partenaires → Participation de 50% des AM actifs aux temps collectifs en présentiel - Une nouvelle obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants de soutenir la qualité des modes d'accueil recensés, instituée par la loi plein emploi de 2024 (compétence 4 du service public de la petite enfance) : compétence déjà mise en œuvre par la communauté de communes dans le cadre du Relais petite enfance
Descriptif de l'action	- Poursuivre et développer les actions du Relais : ▪ Accompagnement individuel par téléphone ou sur RDV ▪ Animation d'actions collectives diversifiées (tant dans le format que le contenu), avec ou sans enfants, avec ou sans parents : matinées d'éveil (250 par an), conférences, ateliers, séances d'analyse de la pratique professionnelle (une quinzaine de soirées par an)... ▪ Création et diffusion de ressources pédagogiques : padlet, sacs pédagogiques ▪ Mise en réseau des assistants maternels entre eux et avec les autres professionnels petite enfance ▪ Soutien dans le départ en formation : organisation de formations délocalisées, communication sur le droit à la formation, les démarches, l'offre ▪ Favoriser la - Les évaluer et les ajuster si nécessaire - Contacter les AM invisibles pour présenter l'offre proposée par le Relais
Public ciblé	- Assistants maternels
Pilote de l'action	- Communauté de Communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - Intervenants extérieurs (psychomotricien, conférenciers, musique...) - Associations d'assistants maternels - Réseau des professionnels de l'accueil petite enfance - Organismes de formation
Résultats attendus	- Moins d'isolement par la rencontre et les échanges avec d'autres AM, les animatrices du Relais, les intervenants - Soutien des AM dans l'exercice de leur métier - Montée en compétences des AM par l'échange de pratiques, l'expérimentation d'outils et techniques, les apports théoriques... - Mise en œuvre effective de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant paru en 2025 - Montée en qualité de l'accueil petite enfance
Moyens et ressources	- Relais petite enfance : animatrices, projet et matériel pédagogique, véhicules, salles, supports de communication - Salles mises à disposition par les communes - Intervenants extérieurs en fonction des besoins - Charte nationale d'accueil du jeune enfant et référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

Action engagée

Points d'attention	- Logistique importante pour l'organisation des actions collectives - Libre choix de participation des AM aux propositions du RPE - Diversité des actions en termes de format et de contenu - Proximité pour favoriser l'accessibilité - Réglementation et budget formation
Indicateurs d'évaluation	- Nombre et typologie des actions proposées, fréquentation, satisfaction des participants - Nombre d'accompagnements pédagogiques et éducatifs des AM
Calendrier	- A partir de 2025

PETITE ENFANCE	ENJEU 2 : RENFORCER LA QUALITE D'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE
Action 2.2 : Impulser une réflexion sur les projets pédagogiques des professionnels (AM, MAM, EAJE, garde à domicile)	
Constats	- De nombreux professionnels de l'accueil petite enfance sur le territoire : environ 300 assistants maternels, 7 associations d'assistants maternels, 12 MAM, 14 micro-crèches privées, 3 petites crèches publiques, 4 organismes de gardes à domicile - Une disparité de fonctionnements et de pratiques éducatives entre les différents professionnels à domicile et en structures collectives ; des projets pédagogiques pas toujours formalisés - Un réseau des professionnels de l'accueil petite enfance piloté par le RPE depuis 2021 favorisant l'interconnaissance, les échanges de pratiques et l'enrichissement mutuel (2 à 3 rencontres/an, 1 action commune/an depuis 2024) - Une nouvelle obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants de soutenir la qualité des modes d'accueil recensés, instituée par la loi plein emploi de 2024 (compétence 4 du service public de la petite enfance) : compétence déjà mise en œuvre par la communauté de communes dans le cadre du Relais petite enfance
Descriptif de l'action	- Impulser une réflexion sur les projets pédagogiques au sein du réseau des professionnels de l'accueil petite enfance en prenant appui sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant et le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant : prise de hauteur et de recul sur le quotidien, interrogation sur le sens du métier, les valeurs, les postures, les choix éducatifs... - Si nécessaire, prolonger par des ateliers propres à chaque mode d'accueil - Permettre à chaque professionnel ou chaque structure de réaffirmer, revisiter ou formaliser son projet pédagogique
Public ciblé	- Professionnels petite enfance
Pilote de l'action	- Communauté de communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- EAJE - AM, MAM et associations d'AM - Organismes de Garde à domicile - PMI
Résultats attendus	- Enrichissement mutuel - Formalisation ou mise à jour des projets d'accueil - Montée en compétences des professionnels de l'accueil petite enfance - Montée en qualité de l'accueil petite enfance - Mise en œuvre effective de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant paru en 2025 - Facilitation des relations avec les parents
Moyens et ressources	- Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (2021) - Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant (2025) - Relais petite enfance - Réseau des professionnels de l'accueil de la petite enfance - Intervenants extérieurs si nécessaire
Points d'attention	- Libre implication des professionnels - Diversité des environnements professionnels - Adéquation du projet pédagogique avec les attentes des parents

Action
nouvelle

Indicateurs d'évaluation	- Nombre de rencontres - Nombre de participants - Satisfaction des participants
Calendrier	- A partir de 2025

PETITE ENFANCE	ENJEU 2 : RENFORCER LA QUALITE D'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE
Action 2.3 : Faciliter la relation parents / assistant maternel	
Constats	- Une double relation à conjuguer : ▪ Employeur / salarié → Complexité du cadre d'emploi des AM → Complexité de la fonction d'employeur adoptée sans formation préalable ▪ Parent / professionnel de l'accueil de la petite enfance → Un lien de confiance parent / AM nécessaire pour le bien-être de l'enfant et son développement → Un besoin de continuité éducative pour l'enfant - Le Relais petite enfance, missionné pour faciliter la relation parents / AM depuis 2009 : ▪ Expertise sur la convention collective, la petite enfance ▪ Tiers extérieur et neutre ▪ Accompagnement en amont, pendant et à la fin du contrat d'accueil, de manière individuelle et collective
Descriptif de l'action	- Poursuivre la mission du Relais : ▪ Information et accompagnement des salariés et des employeurs sur leurs droits et obligations ▪ Ecoute et accompagnement des parents et professionnels sur le volet co-éducation, le projet d'accueil ▪ Espace de médiation parent / AM - Réorienter vers les acteurs concernés si nécessaire : Département, Prud'hommes...
Publics ciblés	- Assistants maternels - (Futurs) Parents employeurs
Pilote de l'action	- Communauté de communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- Département - Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) - Réseau des professionnels de l'accueil petite enfance - Intervenants extérieurs en fonction des besoins
Résultats attendus	- Des bases de relations parents/professionnels claires, sereines et sécurisantes s'appuyant sur une communication bienveillante et efficace (entretiens, écoute mutuelle...) et des outils de référence (charte nationale, convention collective, projet d'accueil...) - Une meilleure compréhension mutuelle et le développement d'une culture commune - Des conditions d'accueil favorables au bien-être et au bon développement du jeune enfant
Moyens et ressources	- Permanences téléphoniques du RPE pour les AM - RDV individuels du RPE pour les AM et les parents, physiques ou téléphoniques - Mise à dispositions de ressources : guide petite enfance pour les parents, padlet pour les AM... - Actions collectives en direction des AM : matinées d'éveil, soirées, formations... - Actions collectives en direction des AM et des parents favorisant la coéducation : conférences
Points d'attention	- Complexité du cadre d'emploi et du rôle d'employeur - Multiplicité d'informations - Libre sollicitation du service, utilisation des ressources, participation aux actions

Action engagée

	- Diversité des modalités d'accompagnement
Indicateurs d'évaluation	- Nombre de contacts AM - Nombre de contacts parents - Nombre d'actions favorisant la coéducation, fréquentation, satisfaction des participants
Calendrier	- A partir de 2025

PETITE ENFANCE	ENJEU 3 : FEDERER LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE
Action 3.1 : Animer le réseau des professionnels de l'accueil petite enfance	
Constats	- De nombreux acteurs petite enfance sur le territoire : Relais petite enfance, Lieu d'accueil enfants parents, environ 300 assistants maternels, 7 associations d'assistants maternels, 12 MAM, 14 micro-crèches privées, 3 petites crèches publiques, 4 organismes de gardes à domicile - Un sentiment d'isolement ressenti par certains professionnels à domicile et en structures collectives - Un souhait de développer l'interconnaissance et les échanges de pratiques - La création d'un réseau des professionnels de l'accueil petite enfance par le RPE en 2021 pour se connaître, croiser les regards, partager des ressources et s'enrichir mutuellement ▪ 2 à 3 rencontres par an ▪ 1 action commune par an depuis 2024 à destination des familles - Un souhait des participants de poursuivre la dynamique engagée
Descriptif de l'action	- Poursuivre les rencontres physiques entre professionnels pour : ▪ Partager les actualités et projets de chacun ▪ Echanger sur les pratiques, les difficultés ▪ Porter des réflexions communes : ex = attractivité des métiers de la petite enfance, mise en œuvre du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant, projets pédagogiques, postures, transition vers l'école maternelle... ▪ Rencontrer des partenaires (ex : CRIP, LAEP...) - Créer un temps fort annuel à destination des familles - Etudier l'opportunité et la faisabilité de mettre en place des formations mutualisées - Favoriser les partenariats avec les acteurs de la parentalité
Public ciblé	- Professionnels de la petite enfance volontaires
Pilote de l'action	- Communauté de Communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- EAJE du territoire - Organismes de garde à domicile - Assistants maternels (en association ou non) - Acteurs du champ de la parentalité - Intervenants internes ou externes suivant les besoins (ex : LAEP, PMI, CRIP, UDAF, Pôle ressources handicap...)
Résultats attendus	- Interconnaissance, moins d'isolement, enrichissement mutuel - Meilleure connaissance de l'offre existante, des services du territoire et meilleure orientation des familles... - Professionnalisation des participants : échanges de pratiques, de questionnements, mutualisations d'outils et de ressources, projets communs... - Montée en qualité de l'accueil petite enfance - Développement d'une culture commune et d'une dynamique territoriale (sentiment d'appartenance)
Moyens et ressources	- Réunions - Apports des participants - Intervenants extérieurs selon les besoins - Charte nationale d'accueil du jeune enfant et référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

Action engagée

Points d'attention	- Diversité des acteurs avec des fonctionnements et des attentes différents - Représentativité équilibrée des participants - Disponibilités et implication des participants dans la durée - Multiplicité d'instances / de réseaux
Indicateurs d'évaluation	- Nombre et fréquence des réunions - Nombre de participants - Satisfaction des participants - Projets communs
Calendrier	- A partir de 2025

PETITE ENFANCE	ENJEU 3 : FEDERER LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE
Action 3.2 : Coorganiser un temps fort annuel petite enfance à destination des enfants et de leurs parents	
Constats	- De nombreux acteurs petite enfance sur le territoire : Relais petite enfance, Lieu d'accueil enfants parents, environ 300 assistants maternels, 7 associations d'assistants maternels, 12 MAM, 14 micro-crèches privées, 3 petites crèches publiques, 4 organismes de gardes à domicile - Un réseau des professionnels de l'accueil petite enfance piloté par le Relais depuis 2021 à l'origine de 2 temps forts intercommunaux : ▪ Matinée du samedi 25 mai 2024 à Beaufou « Viens explorer mon quotidien de tout-petit... » proposée dans le cadre d'<i>Instants parents</i> : mobilisation de 14 professionnels ; participation de 82 personnes ▪ Matinée du samedi 22 mars 2025 au Poiré-sur-Vie « Jouer, encore et encore ! » proposée dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance : mobilisation de 22 professionnels ; participation de 130 personnes → Des matinées appréciées tant par les professionnels que par les familles
Descriptif de l'action	- Coconstruire le projet, notamment au sein du réseau des professionnels de l'accueil petite enfance : date (semaine nationale de la petite enfance ? <i>Instants parents</i> ?), lieu, propositions, rôles de chacun, modalités de communication... - Coanimer le temps fort - L'évaluer et étudier les modalités de reconduction
Public ciblé	- Les familles avec enfant(s) de moins de 4 ans
Pilote de l'action	- Communauté de Communes : Relais petite enfance
Acteurs / Partenaires associés	- Communauté de Communes : Lieu d'accueil enfants parents - Etablissements d'accueil du jeune enfant du territoire - Organismes de garde à domicile - Assistants maternels (en association ou non) - Intervenants en fonction des besoins
Résultats attendus	- Permettre aux parents de passer un temps privilégié avec leurs enfants avec des propositions diverses et adaptées à la petite enfance - Faire connaître et valoriser l'offre d'accueil et les services ressources, leurs professionnels, leurs pratiques au quotidien avec les jeunes enfants - Fédérer les professionnels petite enfance autour d'une action commune : interconnaissance, enrichissement mutuel, échanges de pratiques, mutualisations d'outils et de ressources - Conforter la dynamique petite enfance du territoire
Moyens et ressources	- Supports de communication - Salle ou espace public - Matériel pédagogique
Points d'attention	- Disponibilité, implication et représentativité équilibrée des professionnels de la petite enfance (accueil individuel et collectif, services ressources) - Communication large et par des canaux multiples pour toucher un maximum de familles - Accessibilité pour les familles (jour, lieu...)
Indicateurs d'évaluation	- Nombre d'organiseurs et de participants - Satisfaction des organisateurs et des participants
Calendrier	- A partir de 2025

Action engagée

PROJET ENFANCE
(3 à 11 ans)
2025-2029

Vie et
Boulogne



**ENJEU 1 : Renforcer l'accessibilité
et la qualité des services enfance**

Action 1.1 : Réaliser une enquête auprès des familles

Action 1.2 : Développer la promotion et la professionnalisation du métier d'animateur

Action 1.3 : Renforcer la continuité éducative sur les différents temps de l'enfant

ENJEU 2 : Fédérer les acteurs de l'enfance

Action 2.1 : Animer le réseau des acteurs de l'enfance

Action 2.2 : Développer la mise en réseau des professionnels de l'animation

Action 2.3 : Animer le réseau des CME/CMJ

ENFANCE	ENJEU 1 : RENFORCER L'ACCESSIBILITE ET LA QUALITE DES SERVICES ENFANCE
Action 1.1 : Réaliser une enquête auprès des familles	
Constats	- Elaboration en 2023 d'un état des lieux des services enfance du territoire sur les différents temps d'accueil de l'enfant (périscolaire, temps méridien, extrascolaire) : horaires, tarifs, démarches demandées aux familles, bonnes pratiques, difficultés rencontrées... - Souhait d'approfondir l'état des lieux en questionnant directement les familles sur leurs besoins et leur satisfaction sur les services existants afin d'y répondre au mieux localement
Descriptif de l'action	- Echanger au sein des réseaux enfance sur les objectifs de l'enquête, le contenu et les modalités (ex : un questionnaire commun à l'échelle intercommunale ? des déclinaisons locales ? enquête numérique ou papier ?) - Réaliser la ou les enquêtes - Partager les résultats et s'en saisir pour conforter, adapter, innover les services, alimenter les PEDT, si besoin proposer des actions nouvelles
Public ciblé	- Familles du territoire ayant un enfant de 3 à 11 ans
Pilotes de l'action	- Communauté de communes - Communes et associations gestionnaires de services
Acteurs / Partenaires associés	- CAF/MSA - Ecoles - Associations de parents d'élèves
Résultats attendus	- Identification de la connaissance et de la fréquentation des services existants par les familles - Meilleure connaissance des attentes, besoins et satisfaction des familles sur le territoire Vie et Boulogne - Aide à la décision pour mieux répondre aux besoins des familles
Moyens et ressources	- Réseaux enfance - Enquêtes déjà réalisées - Communication - PEDT
Points d'attention	- Diversité des gestionnaires et des modalités de fonctionnement des services - Pas de compétence CCVB sur l'enfance - Diversité des thématiques à aborder avec les familles - Implication des structures d'accueil - Participation des familles et représentativité
Indicateurs d'évaluation	- Réalisation de l'enquête - Nombre de répondants total et par commune - Partage des résultats et suites données
Calendrier	- 2027

Action
nouvelle

ENFANCE	ENJEU 1 : RENFORCER L'ACCESSIBILITE ET LA QUALITE DES SERVICES ENFANCE
Action 1.2 : Développer la promotion et la professionnalisation du métier d'animateur	
Constats	- Des difficultés de recrutement et de maintien en poste des animateurs (turn-over important) alors que les besoins sont croissants (fort taux d'emploi en Vendée et attractivité du territoire) : ▪ Manque d'attrait pour le métier ▪ Manque de connaissance et de reconnaissance du métier d'animateur ▪ Conditions de travail (temps de travail, amplitude horaire, salaire, précarité des postes, responsabilités) ▪ Le BAFA, une formation longue (12 à 18 mois) et pas accessible financièrement à tous (coût d'environ 1 000 €) malgré les diverses aides financières mobilisables → 72,4 % des employeurs du secteur déclarent avoir eu des tensions de recrutement en 2024 (<i>Intercommunalités de France</i>) ; des constatés partagés sur le territoire - Des besoins de remplacements de dernières minutes non palliés - Des animateurs en poste qui manquent de formation continue - La promotion du métier d'animateur, un axe du schéma départemental des services aux familles 2022-2025
Descriptif de l'action	- Recenser les besoins et les difficultés - Promouvoir l'engagement volontaire à travers le BAFA et le métier d'animateur auprès des jeunes et plus largement du grand public : ex = relais des campagnes nationales ; stand dans les forums de l'emploi ou jobs d'été, lors des journées de la jeunesse ; création de capsules vidéo de présentation du métier... - Accompagner les jeunes dans leur parcours BAFA - Recenser les dispositifs d'aides au BAFA (ex : aide nationale de 200€, 100 BAFA pour la Vendée) et les faire connaître - Mutualiser les animateurs sur plusieurs missions et/ou structures - Développer la formation continue des animateurs en poste et étudier la faisabilité de formations délocalisées et/ou de séances d'analyse de la pratique mutualisées
Publics ciblés	- Professionnels de l'animation - Jeunes de 16 ans et plus - Toute personne intéressée par le champ de l'animation
Pilotes de l'action	- Communes et associations employeurs
Acteurs / Partenaires associés	- CAF/MSA - Département - SDJES - Fédérations d'éducation populaire et groupe d'accompagnement départemental - Lycées, MFR, structures jeunesse, Mission locale - Acteurs de l'emploi et de l'insertion
Résultats attendus	- Valorisation et reconnaissance du métier - Développement du nombre d'animateurs formés - Création d'un vivier d'animateurs disponibles pour pallier les besoins - Professionnalisation des animateurs déjà en poste
Moyens et ressources	- Réseaux enfance - Aides financières au BAFA - Organismes de formation : CNFPT, fédérations d'éducation populaire... - Communication

Action
nouvelle

Points d'attention	- Investissement des accueils de loisirs - Dédier du temps de travail pour de la formation continue
Indicateurs d'évaluation	- Actions mises en place - Suivi du nombre d'animateurs diplômés issus du territoire - Facilités/difficultés de recrutement sur le territoire
Calendrier	- A partir de 2026

ENFANCE	ENJEU 1 : RENFORCER L'ACCESSIBILITE ET LA QUALITE DES SERVICES ENFANCE
Action 1.3 : Renforcer la continuité éducative sur les différents temps de l'enfant	
Constats	- Des enfants évoluant dans une diversité d'environnements : famille, école, pause méridienne, accueil avant et après l'école, accueil de loisirs, associations sportives et culturelles... - Des fonctionnements de structures différents d'un site à un autre : missions, règles de vie, règlement intérieur, taux d'encadrement... ; parfois du personnel mutualisé - Sur chaque territoire, des rencontres réunissant la municipalité et les structures afin de favoriser la continuité éducative autour des différents temps de l'enfant : ▪ 8 communes dotées d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) ▪ D'autres communes privilégiant d'autres cadres partenariaux ou des relations plus informelles
Descriptif de l'action	- A l'échelle locale, poursuivre ou renforcer la mise en relation des acteurs intervenant sur les différents temps de l'enfant : ▪ Elus, professionnels des écoles et des différents services enfance, acteurs sociaux (travailleurs sociaux du Département, de la CAF, CCAS, centre social), associations, familles ▪ Objectifs : mieux se connaître, échanger sur le fonctionnement et les projets de chacun, se concerter sur des intentions éducatives, des objectifs communs, des situations particulières d'enfants, clarifier les temps et responsabilités de chacun, créer des passerelles entre les structures (ex : visite de l'école élémentaire avec les maternelles), développer des projets et temps forts communs (ex : semaine sans écran, semaine du goût, zéro déchets) - A l'échelle intercommunale, partager les bonnes pratiques, difficultés, questionnements au sein des réseaux
Publics ciblés	- Professionnels intervenant sur les différents temps de l'enfant - Familles
Pilotes de l'action	- Les communes - La communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Acteurs de l'enfance - Familles - SDJES, pilote des démarches PEDT et plan mercredi - CAF - Fédérations d'éducation populaire
Résultats attendus	- Interconnaissance et enrichissement mutuel - Meilleure coordination des acteurs et complémentarités des interventions - Meilleure compréhension et prise en compte des besoins des enfants - Meilleure orientation des familles - Continuité et cohérence éducative sur les différents temps de l'enfant et dans les temps de transition - Mise en place de projets communs - Développer une dynamique locale et intercommunale
Moyens et ressources	- Coordinateurs enfance sur les communes - Cadres partenariaux existants ou à construire : PEDT, plan mercredi, charte, projets pédagogiques - Mutualisation de locaux, de matériel, de moyens humains - Réseaux enfance
Points d'attention	- Investissement et disponibilité de chacun - Bonne communication, respect de la place de chacun

Action
engagée

	- Liberté pour chaque territoire de définir ses modalités de partenariat en fonction de ses réalités locales et de ses volontés - Développer des actions concrètes
Indicateurs d'évaluation	- Implication et satisfaction des partenaires - Nombre de projets communs mis en place dans chaque commune
Calendrier	- A partir de 2025

ENFANCE	ENJEU 2 : FEDERER LES ACTEURS DE L'ENFANCE
Action 2.1 : Animer le réseau des acteurs de l'enfance	
Constats	- Une diversité d'acteurs de l'enfance coexistant sur le territoire, pouvant coopérer localement ou par fonction (ex : réseau des directeurs d'ALSH, commission d'élus) - La création du réseau des acteurs de l'enfance Vie et Boulogne en 2023 composé d'élus, de bénévoles et de professionnels de l'enfance : ▪ Mise en place d'un annuaire ▪ 3 réunions physiques en 2023/2024 - Un souhait des participants de poursuivre ces rencontres pour mieux se connaître, croiser les regards, partager des ressources et s'enrichir mutuellement
Descriptif de l'action	- Mettre à jour de façon régulière l'annuaire des acteurs de l'enfance - Poursuivre l'organisation d'une rencontre physique annuelle pour échanger sur les actualités/problématiques/bonnes pratiques/projets, approfondir des thématiques, évaluer les avancées du projet social sur le volet enfance... - Etudier la faisabilité d'organiser des temps de sensibilisation ou de formation communs (ex : inclusion, harcèlement)
Publics ciblés	- Acteurs volontaires de l'enfance (professionnels des services enfance, élus, bénévoles associatifs, représentants de parents...)
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Tous les acteurs enfance du territoire - CAF - SDJES - Fédération d'éducation populaire
Résultats attendus	- Interconnaissance, enrichissement mutuel - Meilleure connaissance des services enfance du territoire, des dispositifs et meilleure orientation des familles - Renforcement de la cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant - Développement d'une culture commune et d'une dynamique territoriale
Moyens et ressources	- Réunions - Apports des participants - Intervenants extérieurs selon les besoins
Points d'attention	- Disponibilité et implication des acteurs - Diversité des acteurs avec des postures et des attentes différentes - Représentativité des différents acteurs de l'enfance (notamment les écoles, les associations de parents) - Multiplicité d'instances / de réseaux
Indicateurs d'évaluation	- Mise à jour de l'annuaire - Nombre de réunions - Nombre de participants et satisfaction - Nombre et modalités des temps de partage organisés
Calendrier	- A partir de 2025

Action
engagée

ENFANCE	ENJEU 2 : FEDERER LES ACTEURS DE L'ENFANCE
Action 2.2 : Développer la mise en réseau des professionnels de l'animation	
Constats	- De nombreux professionnels de l'animation intervenant dans les 15 accueils de loisirs sans hébergement du territoire, dans les accueils périscolaires, les garderies et sur le temps méridien - Des besoins d'échanger sur les réalités de terrain, les pratiques professionnelles et de se former - Une mise en réseau développée dans le cadre de la 1^{ère} CTG : ▪ Elargissement du réseau des directeurs d'accueils de loisirs (mercredis et vacances scolaires) qui se réunit une fois par trimestre depuis 2021 ▪ Développement de projets en commun entre ALSH (ex : spectacle, formation, journée inter-centre) ▪ Création d'un réseau pause méridienne en 2024 et qui s'est réuni 3 fois
Descriptif de l'action	- Poursuivre les rencontres physiques itinérantes entre les directeurs d'accueils de loisirs et sur la pause méridienne à l'échelle intercommunale : ▪ Partage des actualités et des projets de chacun et des partenaires ▪ Echanges de pratiques ▪ Réflexions communes : ex = projets pédagogiques, place des parents, inclusion, postures... ▪ Construction de projets communs (ex : inter-centres, formation sur la posture d'animateur pendant la pause méridienne et la gestion des conflits, temps mutualisés d'analyse de la pratique) - Mutualiser des moyens humains et logistiques - Développer et mettre en œuvre des projets communs à l'échelle intercommunale ou entre plusieurs structures en fonction des besoins et des moyens de chacun - Etudier la faisabilité de mise en réseau des professionnels du temps périscolaire et des garderies
Public ciblé	- Professionnels de l'animation (accueils de loisirs, pause méridienne, accueils périscolaires, garderies)
Pilotes de l'action	- Communauté de communes - Gestionnaires de services enfance (communes, associations)
Acteurs / Partenaires associés	- CAF - SDJES - Fédérations d'éducation populaire - Organismes de formation : CNFPT, ...
Résultats attendus	- Interconnaissance, enrichissement mutuel - Meilleure connaissance de l'offre existante, des services du territoire et meilleure orientation des familles - Professionnalisation des animateurs - Renforcement de la cohérence éducative entre les différents temps de l'enfant - Développement d'une dynamique de territoire
Moyens et ressources	- Rencontres délocalisées avec visites de sites - Intervenants extérieurs en fonction des besoins - Moyens financiers propres à chaque structure
Points d'attention	- Soutien des employeurs et des élus - Diversité dans le fonctionnement et la gouvernance des structures : respect des identités propres à chaque structure ; respect des circuits de décision - Disponibilité et engagement des professionnels - Nombre et diversité de professionnels concernés - Complémentarité avec les réunions organisées par la CAF et la SDJES

Action
engagée

Indicateurs d'évaluation	- Nombre de rencontres - Participation des professionnels et satisfaction - Nombre de projets communs réalisés - Satisfaction des familles sur la qualité des services
Calendrier	- A partir de 2025

ENFANCE	ENJEU 2 : FEDERER LES ACTEURS DE L'ENFANCE
Action 2.3 : Animer le réseau des CME/CMJ	
Constats	- Sur Vie et Boulogne en 2025, 11 communes dotées d'un Conseil Municipal des Enfants (CME) ou Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) avec pour objectifs de leur permettre de s'exprimer, s'investir sur la commune, mettre en place des projets, comprendre le rôle et le fonctionnement d'une mairie... → Pas de cadre législatif des CME/CMJ permettant de la souplesse dans la composition et les modalités de fonctionnement - Des structures mises en réseau depuis 2021 : 1 réunion physique annuelle avec les élus et les techniciens référents ; 1 dossier partagé avec des fiches signalétiques, des outils ressources
Descriptif de l'action	- Poursuivre la mise en réseau des élus et techniciens référents assurée par la CCVB : rencontre annuelle ; mise à jour des fiches signalétiques ; partage de ressources - Développer des contacts et partenariats ciblés en fonction des besoins (ex : visite commune d'une administration, rencontre de 2 instances autour d'un projet commun)
Publics ciblés	- Elus et techniciens référents des CME-CMJ
Pilotes de l'action	- Communauté de communes - Communes
Acteurs / Partenaires associés	- En fonction des projets
Résultats attendus	- Interconnaissance, moins d'isolement, enrichissement mutuel entre élus et techniciens référents - Echanges de pratiques, de questionnements, mutualisations d'outils et de ressources - Développement de projets communs
Moyens et ressources	- Moyens humains et financiers des communes - Dossier partagé
Points d'attention	- Liberté de chaque commune de définir son fonctionnement en fonction de ses réalités locales et de ses envies : respect des spécificités de chacun - Disponibilité et engagement des acteurs
Indicateurs d'évaluation	- Participation des élus et techniciens et satisfaction - Nombre de réunions du réseau - Nombre de projets communs - Mise à jour des ressources - Utilisation du dossier partagé
Calendrier	- A partir de 2025

Action
engagée

PROJET JEUNESSE (11 à 17 ans) 2025-2029

Vie et
Boulogne



ENJEU 1 : Développer une offre jeunesse attractive, évolutive et accessible à tous

Action 1.1 : Réaliser un état des lieux approfondi des structures d'animation jeunesse

Action 1.2 : Promouvoir et développer l'information auprès des jeunes

Action 1.3 : Renforcer l'offre de prévention

Action 1.4 : Animer une journée de la jeunesse intercommunale

ENJEU 2 : Fédérer les acteurs jeunesse

Action 2.1 : Animer le réseau des acteurs jeunesse

Action 2.2 : Animer le réseau des animateurs jeunesse

Action 2.3 : Sensibiliser à la santé mentale des jeunes

JEUNESSE	ENJEU 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE JEUNESSE ATTRACTIVE, EVOLUTIVE ET ACCESSIBLE A TOUS
Action 1.1 : Réaliser un état des lieux approfondi des structures d'animation jeunesse	
Constats	- 9 structures d'animation jeunesse sur Vie et Boulogne (espace jeunes, antenne jeunesse...), proposant une offre de proximité, évolutive en fonction des attentes des jeunes, avec des gestions, des modalités de fonctionnement propres et une fréquentation fluctuante ; dont 2 structures agréées PS jeunes - Des structures plutôt appréciées par les utilisateurs, mais pas connues de toutes les familles - Une difficulté pour capter les 14-17 ans - Un réseau des animateurs jeunesse dynamique
Descriptif de l'action	- Réaliser un état des lieux approfondi des structures jeunesse : ▪ Gestionnaire, moyens humains et financiers ▪ Projet pédagogique ▪ Périodes d'ouverture, horaires ▪ Public accueilli : tranches d'âges, provenance (ex : commune, hors commune) ▪ Modalités d'accès, d'inscription, tarifs ▪ Offre proposée (accès libre, activités, projets, promeneur du net...) ▪ Règles de fonctionnement (ex : place des écrans) ▪ Modalités de communication ▪ Fréquentation ▪ Questionnements/difficultés rencontrées → Contenu à affiner en fonction des attentes des élus et des animateurs jeunesse → Entretiens individuels - Partager les résultats aux élus et en réseau des animateurs jeunesse - Mettre à jour régulièrement l'état des lieux
Publics ciblés	- Professionnels des structures jeunesse du territoire - Elus, bénévoles associatifs
Pilote de l'action	- Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteurs / Partenaires associés	- CAF - Communes - Associations gestionnaires
Résultats attendus	- Meilleure visibilité de l'offre et des pratiques à l'échelle intercommunale - Aide à la décision pour maintenir, ajuster ou modifier l'offre et le fonctionnement
Moyens et ressources	- Réseau des animateurs jeunesse - Commission intercommunale
Points d'attention	- Implication des structures jeunesse - Respect des choix locaux, pas de volonté d'homogénéiser les services - Besoins et moyens différents selon les communes
Indicateurs d'évaluation	- Réalisation de l'état des lieux et mise à jour régulière - Partage des résultats et des suites à donner
Calendrier	- A partir de 2026

Action
nouvelle

JEUNESSE	ENJEU 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE JEUNESSE ATTRACTIVE, EVOLUTIVE ET ACCESSIBLE A TOUS
Action 1.2 : Promouvoir et développer l'information auprès des jeunes	
Constats	- Un besoin des jeunes d'être informés pour connaître l'offre du territoire, être acteurs de leur parcours, être accompagnés dans leur prise d'autonomie : loisirs, santé, scolarité, orientation, engagement... - Des jeunes parfois perdus face aux nombreuses informations données, aux nombreux interlocuteurs ou dispositifs, aux mauvaises informations - Des dispositifs qui évoluent (ex : BAFA dès 16 ans depuis 2022, permis de conduire dès 17 ans depuis 2024) - L'enquête jeunesse menée en 2023 mettant en avant une méconnaissance par les jeunes et leurs parents des services et dispositifs existants - Des canaux complémentaires permettant aux jeunes d'être informés individuellement ou collectivement, par des professionnels ou en ligne : ▪ Les établissements scolaires ▪ Les structures jeunesse, dont 2 agréées PS jeunes ▪ 5 promeneurs du net : présence sur les réseaux sociaux ▪ 2 Infos Jeunes 1 au Poiré et 1 autre à Aizenay (à partir de 15 ans) : mise à disposition de nombreuses ressources ; échanges avec les professionnels ▪ La Boussole des jeunes, plateforme numérique nationale facilitant la mise en relation entre les jeunes et les dispositifs les concernant à l'échelle de leur territoire ▪ La Mission locale (à partir de 16 ans) : accompagnement individuel et collectif ▪ La Maison des adolescents : accompagnement sur RDV ▪ Des événements (ex : journée de la jeunesse à La Genétouze en 2024 ; cap jeunesse lors des portes ouvertes de France services en 2024) ▪ Le guide jeunesse CCVB créé en 2024, en format numérique et papier (diffusion à partir de 2025) : valorisation de toutes les ressources du territoire à travers des rubriques thématiques et des témoignages
Descriptif de l'action	- Diffuser le guide jeunesse, le mettre à jour et le faire évoluer en fonction des retours des jeunes, des parents, des partenaires - Communiquer sur les Infos Jeunes, développer des actions (« aller vers ») - S'appuyer sur les établissements scolaires, qui touchent la grande majorité des jeunes, pour diffuser de l'information : ex : guide jeunesse, programme des structures jeunesse, intervention des promeneurs du net... - Organiser des rencontres entre acteurs pour mieux se connaître, développer le partenariat afin de mieux informer et orienter les jeunes (ex : réseau jeunesse, rencontres ciblées) - Etudier la mise en place de nouvelles actions partenariales en direction des jeunes - Renouveler l'enquête jeunesse pour recueillir les besoins et évaluer la connaissance de l'offre
Publics ciblés	- Les 11-17 ans du territoire et leurs familles
Pilotes de l'action	- Communauté de communes Vie et Boulogne - Infos Jeunes
Acteurs / Partenaires associés	- Acteurs jeunesse du territoire - CAF / MSA

Action
engagée

	- MDA - REAAP local
Résultats attendus	- Information des jeunes facilitée - Meilleure connaissance des services/dispositifs par les jeunes - Meilleur recours aux services/dispositifs - Renforcement de la visibilité des Infos jeunes sur l'ensemble de la CCVB et de leur fréquentation
Moyens et ressources	- Réseau des acteurs jeunesse - Réseaux IJ - Rencontres partenariales (ex : CCVB/établissements scolaires ; Mission Locale/animateurs jeunesse...) - Guide jeunesse - Nouvelle enquête jeunesse
Points d'attention	- Portage des Infos jeunes par la commune d'Aizenay et le centre social Solidavie (rayonnements communaux) - Pas de compétence CCVB sur la jeunesse - Multiplicité des canaux d'information - Accessibilité de l'information
Indicateurs d'évaluation	- Diffusion du guide jeunesse - Fréquentation des IJ - Evolution de la connaissance des services
Calendrier	- A partir de 2025

JEUNESSE	ENJEU 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE JEUNESSE ATTRACTIVE, EVOLUTIVE ET ACCESSIBLE A TOUS
Action 1.3 : Renforcer l'offre de prévention	
Constats	- Des enjeux sociaux, éducatifs, numériques et de santé sur la jeunesse - Des comportements déviants ou à risques constatés : addictions, dégradations et intimidation, harcèlement scolaire, surexposition aux écrans... - Une augmentation du décrochage scolaire - Une offre de prévention déjà présente sur différents lieux et par différents acteurs, de manière régulière ou ponctuelle : ▪ Au sein des établissements scolaires (ex : actions éducation routière, éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, programme PHARE de lutte contre le harcèlement à l'école) ▪ Au sein des structures jeunesse (ex : 2 structures agréées PS jeunes, 5 Promeneurs du net, temps forts prévention) ▪ Au sein des 2 Infos Jeunes (Aizenay, Le Poiré-sur-Vie) ▪ Permanence de la Maison des adolescents et de la Mission Locale : demandes importantes ▪ Par les communes (ex : CLSPD, BD Addictions à Aizenay, dispositif argent de poche) ▪ Rubrique « prendre soin de soi » dans le guide jeunesse
Descriptif de l'action	- Recenser et renforcer la visibilité des actions menées - Identifier les besoins non couverts et étudier la faisabilité de développer des réponses adaptées (ex : renforcement des permanences MDA) - Développer des actions sur le numérique par les structures jeunesse en partenariat avec la conseillère numérique - Créer et mutualiser des ressources (ex : exposition itinérante) - Se concerter autour de situations préoccupantes de jeunes
Public ciblé	- Les 11-17 ans du territoire et leurs familles
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Acteurs jeunesse du territoire - CAF / MSA / ARS - SDJES - Communes - Département - Education nationale - Gendarmerie - MDA - Associations avec des missions de prévention : ex : Planning familial, Aides...
Résultats attendus	- La prévention des situations à risque à travers : ▪ Une meilleure visibilité de l'offre pour les jeunes et les parents ▪ Une meilleure identification, promotion et utilisation des dispositifs ▪ Une meilleure complémentarité des actions menées
Moyens et ressources	- Réseaux des acteurs jeunesse et des animateurs jeunesse - CLSPD (Aizenay, Le Poiré-sur-Vie) - REAAP local - Appels à projet
Points d'attention	- Accessibilité : proximité géographique, délais - Attractivité de l'offre pour les jeunes - Implication des acteurs et des jeunes - Pas de compétence CCVB sur la jeunesse - Bonne communication locale et intercommunale

Action
engagée

Indicateurs d'évaluation	- Développement de nouvelles actions - Fréquentation des services et des actions
Calendrier	- A partir de 2025

JEUNESSE	ENJEU 1 : DEVELOPPER UNE OFFRE JEUNESSE ATTRACTIVE, EVOLUTIVE ET ACCESSIBLE A TOUS
Action 1.4 : Animer une journée de la jeunesse intercommunale	
Constats	- Un rayonnement des jeunes plus large que leur commune de résidence (cercle amical, scolaire...) - Une journée de la jeunesse existante depuis 2018 sur La Genétouze, donnant satisfaction : jusqu'en 2023, rayonnement communal ; en 2024, rayonnement intercommunal avec la participation de 3 structures jeunesse différentes
Descriptif de l'action	- Définir la commune ou association volontaire pour porter le projet - Définir les objectifs, le programme et les moyens affectés au projet en mobilisant différents acteurs - Communiquer à l'échelle intercommunale et locale - Animer la journée de la jeunesse avec une offre attractive, ludique, festive, valorisant les rencontres et échanges, la prévention, l'expression des jeunes, l'ouverture aux autres - Evaluer l'action et étudier sa reconduction avec une nouvelle commune ou association porteuse
Publics ciblés	- Les 11-17 ans du territoire et leurs familles
Pilote de l'action	- Communes ou associations gestionnaires (organisation tournante)
Acteurs / Partenaires associés	- Jeunes - Communauté de communes - CAF - Acteurs jeunesse du territoire - Associations sportives et culturelles - Département - Fédérations d'éducation populaire - Intervenants selon les projets : ex : Les P'tits débrouillards, UNICEF...
Résultats attendus	- Fédérer les jeunes et les acteurs jeunesse autour d'une journée et renforcer la dynamique intercommunale - Valoriser les ressources - Valoriser la place des jeunes sur le territoire
Moyens et ressources	- Réseau des animateurs jeunesse - Communication - Locaux et espace public - Appels à projets
Points d'attention	- Portage par une commune (organisation, financements...) - Mobilisation des acteurs jeunesse et des jeunes - Accessibilité - Format et propositions attractifs pour les jeunes
Indicateurs d'évaluation	- Nombre de journées - Nombre de participants - Satisfaction des participants et des organisateurs
Calendrier	- A partir de 2025

Action
nouvelle

JEUNESSE ENJEU 2 : FEDERER LES ACTEURS JEUNESSE	
Action 2.1 : Animer le réseau des acteurs jeunesse	
Constats	- Une diversité d'acteurs intervenant auprès des jeunes : établissements scolaires, structures jeunesse, Mission Locale, communes... - La création du réseau des acteurs de la jeunesse Vie et Boulogne en 2023 composé d'élus, de professionnels de la jeunesse et d'institutions : ▪ Mise en place d'un annuaire ▪ 3 réunions physiques en 2023/2024 ▪ Des projets communs : élaboration d'une enquête auprès des jeunes et de leurs parents, conception d'un guide jeunesse - Un souhait des participants de poursuivre ces rencontres pour mieux se connaître, croiser les regards, partager des ressources, s'enrichir mutuellement et se fédérer autour de thématiques ou projets communs
Descriptif de l'action	- Mettre à jour de façon régulière l'annuaire des acteurs de la jeunesse : référencement avec les noms, coordonnées, missions... - Poursuivre l'organisation d'une rencontre physique annuelle pour : ▪ Echanger et croiser des observations sur la jeunesse ▪ Partager les missions de chacun, les actualités, des expériences enrichissant le réseau (ex = le dispositif Argent de poche) ▪ Approfondir des thématiques (ex : l'engagement) et impulser des actions (ex : campagne commune de communication) ▪ Evaluer les avancées du projet social sur le volet jeunesse - Etudier la faisabilité d'organiser des temps de sensibilisation ou de formation communs
Publics ciblés	- Acteurs volontaires de la jeunesse (élus, professionnels, bénévoles associatifs, parents ...)
Pilote de l'action	- Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - CAF et SDJES - Acteurs jeunesse du territoire (établissements scolaires, structures d'animation, de loisirs, d'insertion, de prévention, structures médico-sociales...)
Résultats attendus	- Interconnaissance, enrichissement mutuel - Observatoire local, veille sur ce public - Meilleure connaissance des services du territoire, des dispositifs et meilleure orientation des familles - Renforcement de la cohérence éducative entre les différents temps du jeune - Développement d'une culture commune et d'une dynamique territoriale
Moyens et ressources	- Réunions - Apports des participants - Intervenants extérieurs selon les besoins : ex : Pôle Ressources Handicap, Maison Départementale des Solidarités et des Familles...
Points d'attention	- Disponibilité et implication des acteurs - Diversité des acteurs avec des postures et des attentes différents - Représentativité des différents acteurs de la jeunesse (notamment les établissements scolaires, les représentants de parents) - Multiplicité d'instances / de réseaux
Indicateurs d'évaluation	- Mise à jour de l'annuaire - Nombre de réunions - Nombre de participants et satisfaction - Projets ou dynamiques créés
Calendrier	- A partir de 2025

Action
engagée

JEUNESSE ENJEU 2 : FEDERER LES ACTEURS JEUNESSE	
Action 2.2 : Animer le réseau des animateurs jeunesse	
Constats	- 9 structures jeunesse existantes sur le territoire proposant une offre de proximité, évolutive en fonction des attentes des jeunes - Une diversité de modes de gestion : 8 communes avec une offre jeunesse mutualisée et un pilotage par la mairie de Saint-Etienne-du-Bois, 4 communes en gestion municipale et 4 en gestion associative - L'existence d'un réseau entre les animateurs jeunesse du territoire : ▪ 4 rencontres par an avec une bonne fréquentation des animateurs et la participation ponctuelle de partenaires ▪ Des projets communs avec une partie ou la totalité des structures : ex = sorties, inter-jeunes, formation mutualisée sur les 1ers secours en santé mentale en 2024 - Un métier d'animateur et des services jeunesse en mutation : la nécessité d'adapter la posture, le fonctionnement, l'offre d'animation...
Descriptif de l'action	- Poursuivre les rencontres physiques itinérantes pour : ▪ Partager les actualités et questionnements de chacun, les pratiques s'adaptant aux nouveaux usages des jeunes (propositions d'accueil libre, PS Jeunes, animations de rue, promeneur du net...) ▪ Approfondir des thématiques : ex = l'utilisation des écrans au sein des structures jeunesse ; le décrochage scolaire ▪ Se fédérer autour de temps forts ▪ Organiser des échanges de pratiques entre animateurs jeunesse - Poursuivre et développer des partenariats entre les structures jeunesse et les autres acteurs jeunesse : ex : CCVB, établissements scolaires, Mission locale, Maison des adolescents, éducatrice de prévention du Département, structures handicap, associations sportives et culturelles... - Mutualiser des moyens humains et logistiques
Public ciblé	- Les animateurs jeunesse du territoire
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- CAF et SDJES - Communes - Acteurs jeunesse du territoire - Fédérations d'éducation populaire
Résultats attendus	- Interconnaissance, moins d'isolement, enrichissement mutuel - Partenariat développé - Optimisation des pratiques professionnelles et des actions et meilleure complémentarité - Montée en qualité des services jeunesse - Rencontres entre jeunes de différentes communes, ouverture - Mutualisation des coûts - Développement d'une dynamique de territoire à l'échelle intercommunale
Moyens et ressources	- Réunions délocalisées - Intervenants extérieurs en fonction des besoins - Autres réseaux existants : Familles Rurales, Francas, IFAC, Ligue de l'enseignement... - Moyens financiers propres à chaque structure + appels à projet
Points d'attention	- Implication et disponibilité des participants (temps de préparation et de participation) - Soutien des employeurs et des élus - Diversité dans le fonctionnement et la gouvernance des structures : respect des identités propres à chaque structure ; respect des circuits de décision - Complémentarité avec les réunions organisées par la CAF et la SDJES

Action
engagée

Indicateurs d'évaluation	- Nombre et rencontres - Participation des animateurs et satisfaction - Projets communs menés
Calendrier	- A partir de 2025

JEUNESSE	ENJEU 2 : FEDERER LES ACTEURS JEUNESSE
Action 2.3 : Sensibiliser à la santé mentale des jeunes	
Constats	- Une dégradation de la santé mentale des jeunes, accentuée par des dynamiques sociales, économiques et sanitaires plus complexes constatée sur le plan national et local → Enquête national EnCLASS 2022 : - Sur la période 2018-2022, les collégiens et les lycéens ont connu une dégradation de leur santé mentale et de leur bien-être, plus marquée chez les filles. - La santé mentale et le bien-être des élèves se dégradent durant le collège et ne s'améliorent pas au lycée. 59% des collégiens et 51% des lycéens présentent un bon niveau de bien-être mental. 21 % des collégiens et 27 % des lycéens déclarent un sentiment de solitude. 14 % des collégiens et 15 % des lycéens présentent un risque important de dépression. → Baromètre santé de Santé publique France - La prévalence de la dépression chez les 11-24 ans est passée de 11,7 % en 2017 à 20,8 % en 2021. - Chez les 17 ans, les symptômes anxio-dépressifs sévères ont plus que doublé entre 2017 et 2022 (4,5 % à 9,5 %) et les pensées suicidaires sont passées de 11 % à 18 %. → Etude DREES 2022 : La part des 16-24 ans disposant d'un faible soutien social a plus que doublé, passant de 6 % à 14 % entre 2019 et 2021. → Enquête jeunesse 2023 CCVB : 1/3 des jeunes affirment avoir été victimes de harcèlement. → Constats partagés lors des réseaux jeunesse et lors des ateliers de construction du Contrat local de santé - L'importance des compétences psycho-sociales pour maintenir un état de bien-être psychique - Des ressources locales : - Au sein des établissements scolaires : personnel de santé scolaire ; comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté ; programme PHARE de lutte contre le harcèlement à l'école - Permanence de la Maison des adolescents 1 mercredi sur 2 à Aizenay - CMP à Aizenay : délais d'attente importants et postes non pourvus - Professionnels formés aux 1ers secours en santé mentale : personnel de la vie scolaire ; conseillers Mission Locale ; 11 animateurs et 2 responsables jeunesse (2024) - La santé mentale des jeunes identifiée comme axe prioritaire du Contrat local de santé
Descriptif de l'action	- Développer des temps d'information, de sensibilisation, de formation, d'échanges sur la santé mentale des jeunes pour comprendre, mieux détecter (ex : troubles anxieux et phobiques, bipolaires, troubles des conduites alimentaires, dépressifs et addictifs) et orienter - Au sein des réseaux - Via le REAAP... - Mutualiser des ressources pédagogiques : ex = sur le développement des compétences psycho-sociales, sur l'usage des écrans
Publics ciblés	- Les professionnels, les élus, les 11-17 ans du territoire et leurs familles
Pilote de l'action	- Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteurs / Partenaires associés	- CAF / MSA - ARS

Action
nouvelle

	- Communes - Structures jeunesse du territoire - MDA - Associations sportives et culturelles - Structures médicosociales - Professionnels de santé
Résultats attendus	- Interconnaissance, enrichissement mutuel - Observatoire local, veille - Meilleure connaissance des problématiques jeunesse et meilleure orientation des jeunes et des familles - Développement d'une culture commune et d'une dynamique territoriale - Déstigmatisation de la santé mentale, libération de la parole
Moyens et ressources	- Contrat Local de Santé 2025-2029 - Projet Territorial de Santé Mentale à l'échelle de la Vendée
Points d'attention	- Implication des acteurs - Difficulté de quantifier les problématiques rencontrées sur le territoire et d'évaluer l'évolution
Indicateurs d'évaluation	- Nombre d'actions menées - Nombre de participants et satisfaction
Calendrier	- A partir de 2026

PROJET PARENTALITE 2025-2029

Vie et
Boulogne



ENJEU 1 : Soutenir les parents dans leur fonction parentale

Action 1.1 : Garantir un Lieu d'accueil enfants parents intercommunal et itinérant de qualité

Action 1.2 : Conforter la place des parents dans les lieux de vie des enfants et y relayer l'offre parentalité

Action 1.3 : Développer les actions parentalité de proximité

ENJEU 2 : Poursuivre la mise en réseau autour de la parentalité

Action 2.1 : Animer le Reaap local

Action 2.2 : Fédérer les acteurs et les habitants autour d'Instants parents

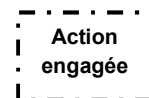
Action 2.3 : Sensibiliser sur les violences intrafamiliales

PARENTALITE	ENJEU 1 : SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE
Action 1.1 : Garantir un Lieu d'accueil enfants parents intercommunal et itinérant de qualité	
Constats	- Des besoins exprimés par les parents ▪ De passer du temps avec leurs enfants hors du domicile dans un lieu adapté à la petite enfance ▪ De rencontrer et d'échanger avec d'autres parents et des professionnels, particulièrement pour les familles isolées et nouvellement arrivées - La P'tite escale, un service créé en 2019 par la communauté de communes qui fonctionne bien : ▪ Une communication régulière pour faire connaître le service : vidéo de présentation créé en 2023, flyer, publications Facebook... ▪ Une fréquentation importante : 174 familles en 2024, dont 101 nouvelles, avec des profils variés (environ 13% de la population concernée) ; + 43% de familles entre 2022 et 2024 ▪ Des temps forts depuis 2022 : des accueils thématiques occasionnels ; une fête des familles annuelle pour faire connaître le service, toucher de nouvelles familles, vivre un temps différent en famille ouvert à la fratrie ▪ Les accueils du mercredi moins lisibles (en alternance sur 2 lieux) et moins accessibles pour les fratries avec des enfants de plus de 4 ans - Des retours positifs des usagers (enquête de satisfaction menée fin 2022, sondage d'octobre 2024, retours au fil de l'eau)
Descriptif de l'action	- Dans le cadre du nouveau projet de fonctionnement du service 2025-2029 : ▪ Proposer 4 accueils par semaine sur 4 communes dont un nouveau lieu (Palluau) pour permettre un meilleur maillage et une bonne lisibilité pour les familles ▪ Délocalisation de 3 accueils par an sur d'autres communes, pendant les vacances scolaires, permettant d'aller au plus proche et de toucher de nouvelles familles ▪ Élargir l'accueil du mercredi jusqu'à 6 ans pour faciliter l'accessibilité des fratries ▪ Poursuivre la communication auprès des familles et des partenaires (écoles, professionnels de santé...) via les différents supports et canaux de communication - Evaluer le service et l'adapter si besoin
Publics ciblés	- Enfants de moins de 4 ans (6 ans en cas de situation de handicap et pour les fratries le mercredi) - Futurs parents, parents, grands-parents, proches
Pilote de l'action	- Communauté de Communes Vie et Boulogne
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - CAF / MSA - Département, notamment PMI - Autres acteurs de la parentalité et de la santé
Résultats attendus	- Renforcement du lien parents/enfants - Espace de socialisation pour les adultes : échanges entre parents, entre parents et professionnels, soutien à la parentalité - Espace de socialisation pour les enfants : rencontres avec d'autres enfants et d'autres adultes, apprentissage du jeu, du partage, de la collectivité, de l'autonomie, préparation à la scolarisation

Action
engagée

	- Valorisation du rôle et des compétences des parents - Espace de prévention
Moyens et ressources	- Service intercommunal LAEP : 2 accueillantes professionnelles bénéficiant de formations et de temps de supervision ; matériel pédagogique ; supports et canaux de communication - Mise à disposition des salles par les communes - Réseau CAF « accueillants LAEP » - Enquêtes de satisfaction auprès des familles
Points d'attention	- Accessibilité du service à tous : proximité géographique ; « oser pousser la porte » - Service anonyme, accessible à tous sans inscription : fréquentation aléatoire - Public de parents en renouvellement constant, captif sur un court terme, nécessitant une communication soutenue - Réseau partenarial à consolider : secteur périnatal, médical et paramédical, handicap
Indicateurs d'évaluation	- Fréquentation du service globale et par site - Satisfaction des usagers
Calendrier	- A partir de 2025

PARENTALITE	ENJEU 1 : SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE
Action 1.2 : Conforter la place des parents dans les lieux de vie des enfants et y relayer l'offre parentalité	
Constats	- Les parents, détenteurs de l'autorité parentale et 1ers éducateurs de leurs enfants de 0 à 18 ans - Une diversité de parents : plus ou moins impliqués/en demande, parfois invisibles, « décrocheurs », parfois avec des exigences fortes - L'intérêt de dialoguer, d'établir une relation de confiance entre parents et professionnels au bénéfice du jeune enfant, de l'enfant ou du jeune - Différentes initiatives en place au sein des lieux de vie pour conforter la place des parents : ex : représentation de familles dans les instances de concertation (ex : conseil de crèche, d'école, conseil d'administration de l'association, centre social), temps de transmission, portes ouvertes, réunions, RDV individuels, temps forts parents-enfants, communication numérique ou papier... - L'intérêt d'une communication sur l'offre parentalité en proximité, par une personne de confiance : communication plus ciblée, plus personnalisée
Descriptif de l'action	- Au sein de chaque lieu de vie des enfants (ex : domicile de l'assistant maternel, crèche, école, accueil de loisirs, lieu d'accueil enfant parents, espace jeune...) : ▪ Réfléchir dans le cadre des projets d'accueil et projets pédagogiques sur la place des parents ▪ Adopter des postures et développer des projets et des actions confortant la place des parents, les relations entre les parents et les professionnels pour de part et d'autre s'informer, s'écouter, accompagner, responsabiliser, associer, orienter... ▪ Relayer en proximité l'offre parentalité (communication verbale, affichage, flyer papier, mailing...) et recueillir les besoins - Au niveau local et intercommunal : ▪ Partager les pratiques, les initiatives au sein des réseaux pour s'enrichir mutuellement ▪ Partager les questionnements, les constats, les besoins des parents pour en échanger et coconstruire des réponses adaptées ▪ Informer les professionnels de l'offre parentalité (via la newsletter parents'ctualités, les réseaux d'acteurs...)
Public ciblé	- Les parents
Pilotes de l'action	- Les responsables des lieux de vie des enfants : lieux d'accueil petite enfance, établissements scolaires, accueils de loisirs, accueils jeunes, ludothèques, centres sociaux... - La communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - CAF / MSA - SDJES
Résultats attendus	- Meilleure définition de la place et du rôle de chacun - Coéducation parents-professionnels dans les différents lieux de vie et à toutes les étapes de la petite enfance jusqu'à l'adolescence - Implication des parents dans l'accueil de leur enfant, dans leur scolarité, dans leurs loisirs, dans la vie des structures - Meilleure connaissance de l'offre parentalité par les professionnels et les parents et augmentation de la fréquentation des services et des actions



Moyens et ressources	- PEDT - Projets d'accueil, éducatifs, pédagogiques propres à chaque structure - Réseaux locaux petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité - Promener du net parentalité à Solidavie pour Le Poiré-sur-Vie - Référents familles des centres sociaux Solidavie et Aizenay - Supports de communication
Points d'attention	- Coéducation dans le respect des autres, des places de chacun, dans la complémentarité, la bienveillance - Diversité des lieux de vie en termes de publics, de missions, de fonctionnement - Difficulté de mobilisation des parents
Indicateurs d'évaluation	- Nouvelles initiatives menées - Diffusion de l'offre parentalité et meilleure connaissance par les parents - Fréquentation des services et actions parentalité
Calendrier	- A partir de 2025

PARENTALITE	ENJEU 1 : SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR FONCTION PARENTALE
Action 1.3 : Développer les actions parentalité de proximité	
Constats	- Des parents demandeurs d'actions parentalité de proximité pour disposer de ressources, échanger, se questionner - Des problématiques repérées sur le territoire : des parents en difficulté dans leur posture éducative, des situations de burn-out parental (6% des parents sont touchés en France), de maltraitance - De nombreuses actions locales et diversifiées, menées par différents acteurs, en fonction des besoins exprimés et repérés localement : 94 actions recensées et diffusées à l'échelle intercommunale par le REAAP entre 2021 et 2024 ; un promeneur du net parentalité à Solidavie ; les travailleurs sociaux au sein des Maisons départementales des solidarités et de la famille ; expérimentation de l'accompagnement individuel à la parentalité par la CAF depuis janvier 2025 à l'échelle du Département (via 3 prestataires)
Descriptif de l'action	- Au niveau local et intercommunal : poursuivre les initiatives parentalité sous différents formats et différentes thématiques, pour répondre aux besoins locaux, en impliquant les parents - Dans le cadre du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) Vie et Boulogne : ▪ Favoriser une mutualisation des projets selon les problématiques repérées et une meilleure complémentarité des actions : dates, contenu ▪ Accompagner selon les besoins le montage des projets (ex : demande de financement au Reaap départemental, mise en relation avec des intervenants...) ▪ Recenser les actions menées et les diffuser via la newsletter parents'ctualités, les réseaux...
Publics ciblés	- Les familles (parents, monoparents, futurs parents, enfants, grands-parents...) - Les acteurs parentalité
Pilotes de l'action	- Toute structure volontaire pour porter ou co-porter une action parentalité - Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Communauté de communes - Communes - CAF / MSA - Acteurs locaux et départementaux en contact avec les familles : relais petite enfance, lieu d'accueil enfants parents, crèches, écoles, associations de parents d'élèves, centres sociaux, accueils de loisirs, structures jeunesse... - Intervenants extérieurs
Résultats attendus	- Une offre variée et de proximité répondant aux besoins des familles et aux constats des professionnels - Une meilleure complémentarité de l'offre et des acteurs locaux - Une communication à l'échelle intercommunale
Moyens et ressources	- Budget des structures - Réseaux locaux - Reaap Vie et Boulogne : accompagnement des porteurs de projet ; communication - Reaap départemental : soutien financier - Appels à projet/expérimentation lancés par la CAF, la MSA... - Etreparent85
Points d'attention	- Liberté d'action et d'implication de chaque acteur - Veiller à la complémentarité et au maillage des actions sur le territoire

Action
engagée

	- Plusieurs canaux pour diffuser l'information - Difficultés de mobilisation des parents dans l'élaboration des actions et pendant les actions
Indicateurs d'évaluation	- Actions menées : nombre, organisateurs, localisation, format, thématique, fréquentation - Satisfaction des organisateurs et des participants
Calendrier	- A partir de 2025

PARENTALITE	ENJEU 2 : POURSUIVRE LA MISE EN RESEAU AUTOUR DE LA PARENTALITE
Action 2.1 : Animer le Reaap local	
Constats	- Une instance créée en décembre 2018, ouverte à tous, regroupant environ 120 membres volontaires (faible participation des parents), permettant d'échanger, d'impulser et de coordonner des actions autour de la parentalité - Un fonctionnement souple : une composition évolutive ; une réunion plénière annuelle en octobre ; des groupes de travail mis en place en fonction des projets notamment dans le cadre des 2 éditions d'<i>Instants parents</i> - Des actions concrètes : ▪ Un annuaire parentalité créé en 2023 ▪ Des enquêtes auprès des professionnels, des élus et des parents pour recueillir les besoins ▪ La diffusion des actions du territoire via un mailing partenaires et parents : 94 actions entre 2021 et 2024 (conférences, ciné-débat, ateliers...) ▪ L'organisation d'Instants parents ▪ L'accompagnement sur demande des porteurs de projet : 30 contacts entre 2021 et 2024
Descriptif de l'action	- Organiser une fois par an une réunion plénière pour se connaître, échanger sur les actualités de chacun, les problématiques et besoins repérés, développer des projets communs, en conservant un format ouvert et une souplesse de fonctionnement - Organiser si besoin des réunions de travail complémentaires - Poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets suivant leurs demandes dans l'élaboration de leurs projets : contenu, mise en lien, communication... - Mettre à jour l'annuaire parentalité - Créer une newsletter parentalité diffusée aux parents et aux membres du Reaap pour les informer des actions à venir sur le territoire, valoriser les acteurs locaux et les ressources parentalité
Public ciblé	- Toute personne intéressée par la parentalité
Pilote de l'action	- Communauté de Communes Vie et Boulogne
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - Département (assistants sociaux, éducateurs de prévention, PMI) - Centres sociaux (notamment les référents familles) - Ecoles - Accueils de loisirs - Associations - Intervenants extérieurs - Autres professionnels - Parents, grands-parents...
Résultats attendus	- Interconnaissance de chacun des membres, sentiment d'appartenance à un groupe et à une dynamique commune - Meilleure connaissance des projets existants, des services du territoire... - Meilleure lisibilité du Reaap - Enrichissement mutuel : échanges sur les constats/les besoins, les questionnements, les pratiques, les projets - Meilleure complémentarité des actions : dates, contenu... - Développement de projets coconstruits

Action
engagée

Moyens et ressources	- Référent parentalité à la CCVB - CAF - Rencontres - Annuaire - Supports de communication
Points d'attention	- Dimensionnement du réseau - Disponibilités et liberté d'implication des participants - Difficultés de mobilisation des parents - Peu de réunions physiques pour ne pas sursolliciter les membres - Cohésion du réseau, respect des places de chacun, complémentarité
Indicateurs d'évaluation	- Implication et satisfaction des participants - Nombre de réunions et nombre de participants, dont les parents - Nombre de newsletters et d'actions diffusées - Nombre d'accompagnements de porteurs de projet - Nombre d'actions communes émergeant du réseau
Calendrier	- A partir de 2025

PARENTALITE	ENJEU 2 : POURSUIVRE LA MISE EN RESEAU AUTOUR DE LA PARENTALITE
	Action 2.2 : Fédérer les acteurs et les habitants autour d' <i>Instants parents</i>
Constats	- De nombreux acteurs parentalité et de nombreuses actions développées sur le territoire tout au long de l'année - Des problématiques et des besoins partagés sur l'ensemble du territoire - La création d'un temps fort intercommunal <i>Instants parents</i> en mai 2022 et la reconduction en mai 2024 : bilan positif des organisateurs et des participants ; une fréquentation fluctuante selon les actions
Descriptif de l'action	- Reconduire <i>Instants parents</i> pour coconstruire et proposer un programme riche et varié à l'échelle intercommunale : ▪ Etaler dans le temps l'évènement pour moins concentrer les actions et permettre d'avoir une communication commune mais également une communication propre à chaque action ▪ Proposer une soirée d'ouverture pour présenter l'ensemble du programme et les acteurs mobilisés - Evaluer l'action et étudier sa reconduction (tous les 2 ans ?)
Publics ciblés	- Familles, professionnels du territoire - Plus largement toutes personnes intéressées par les questions de parentalité
Pilote de l'action	- Reaap local
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - Parents et associations de parents - Etablissements scolaires - Structures petite enfance / enfance / jeunesse, centres sociaux - CAF / MSA / Département - Intervenants en fonction des besoins et des projets
Résultats attendus	- Un projet commun de plus grande ampleur fédérant les acteurs locaux de la parentalité - Interconnaissance des organisateurs et création d'une dynamique intercommunale - Meilleure lisibilité, connaissance du REAAP local et des différents services à travers une action concrète - Valorisation du rôle et des compétences des parents, des ressources du territoire
Moyens et ressources	- Réunions de préparation - Support de communication commun - Salles - Reaap départemental : soutien financier
Points d'attention	- Implication des acteurs et notamment des parents - Communication large sur l'évènement et par des canaux multiples pour toucher un maximum de personnes - Maillage équilibré des actions sur le territoire - Ne pas concentrer trop d'actions sur un temps court (« Trop de choix tue le choix ! ») et veiller à une diversité des propositions tant sur les thématiques, les formats que sur les horaires
Indicateurs d'évaluation	- Nombre d'acteurs mobilisés - Nombre d'actions proposées - Fréquentation - Satisfaction des organisateurs et des participants
Calendrier	- 2026 et 2028

Action
engagée

PARENTALITE	ENJEU 2 : POURSUIVRE LA MISE EN RESEAU AUTOUR DE LA PARENTALITE
Action 2.3 : Sensibiliser sur les violences intrafamiliales	
Constats	- Des violences au sein des familles quels que soient leur profil et leur niveau socio-économique : ▪ Commises par le couple, un parent, un grand-parent, un enfant... ▪ Sur le conjoint, le ou les enfants ▪ Sous différentes formes : violences verbales, psychologiques, physiques, matérielles, administratives, économiques, sexuelles, cyberviolences ▪ Avec des conséquences sur le développement, la construction de l'enfant, la santé mentale et physique, la relation aux autres... → En France, en 2019, 44 % des plaintes pour violences physiques ou sexuelles enregistrées par les services de sécurité concernent des violences commises au sein de la famille, ce qui représente 160 000 victimes, 119 000 majeures et 41 000 mineures. (INSEE) → Sur la Vendée, en 2022, 1 024 faits de violences conjugales ont été constatés par les forces de l'ordre. → Sur Vie et Boulogne, en 2024, 273 enfants ont été concernés par une information entrante à la CRIP. (Département) - Des difficultés pour les repérer, accompagner et orienter, alerter - Des actions de sensibilisation menées sur le territoire et plus largement sur le Département : ex : ▪ Sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles par le CIDFF auprès de 18 acteurs locaux en avril 2024 ▪ Théâtre action organisé par le Département auprès des collégiens à La Chapelle Palluau en 2023 ▪ Présentation de la CRIP aux acteurs de l'enfance, aux élus... ▪ Thème abordé au sein des 2 CLSPD d'Aizenay et du Poiré-sur-Vie ▪ Intégration d'une rubrique protection de l'enfance dans l'observatoire social CCVB
Descriptif de l'action	- Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des élus, des professionnels, des bénévoles, du grand public pour : ▪ Mieux comprendre les réalités ▪ Connaître le cadre réglementaire et les acteurs spécialisés en matière de prévention et protection ▪ Savoir repérer, accueillir la parole, soutenir, informer, orienter (ex : Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes, permanence du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles à Palluau ou La Roche-sur-Yon...), alerter - Différents formats envisageables : échanges au sein des réseaux, supports de communication, conférences, formations...
Publics ciblés	- Les élus - Les professionnels et bénévoles du territoire, en particulier ceux en lien direct avec les familles - Les habitants du territoire
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - CAF / MSA - Département (assistants sociaux, éducateurs de prévention, PMI) - Acteurs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse (modes d'accueil, établissements scolaires, structures de loisirs...) - Acteurs de l'inclusion sociale - Centres sociaux (notamment les référents familles) - CIDFF, France victimes 85, SOS Femmes

Action
nouvelle

	- Gendarmerie, Polices municipales - Préfecture (délégation aux droits des femmes et à l'égalité) - Intervenants extérieurs
Résultats attendus	- Protection des familles (adultes, enfants, adolescents) contre toute forme de violence à travers : ▪ Une meilleure prise de conscience collective et un meilleur repérage des situations : observatoire local, veille ▪ La connaissance des numéros d'urgence, des acteurs ressources pour mieux informer, orienter, alerter ▪ La libération de la parole
Moyens et ressources	- Supports de communication - Rencontres, événements - CLSPD (Aizenay, Le Poiré-sur-Vie)
Points d'attention	- Implication des acteurs - Respect des compétences de chacun - Respect des règles de confidentialité
Indicateurs d'évaluation	- Actions collectives mises en place, satisfaction des organisateurs et des participants - Actions de communication
Calendrier	- A partir de 2026

PROJET INCLUSION SOCIALE 2025-2029

Vie et
Boulogne



ENJEU 1 : Favoriser l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants

Action 1.1 : Favoriser l'égalité dans l'accès aux services

Action 1.2 : Favoriser et accompagner l'inclusion numérique

Action 1.3 : Conforter le rôle de France services en tant que guichet
ressource de proximité

Action 1.4 : Conforter l'animation de la vie sociale

Action 1.5 : Soutenir l'accès à l'aide alimentaire

Action 1.6 : Développer l'offre de mobilité solidaire

Action 1.7 : Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

ENJEU 2 : Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux

Action 2.1 : Renforcer la connaissance du territoire

Action 2.2 : Animer le réseau inclusion sociale

Action 2.3 : Développer des actions partenariales

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES POUR TOUS LES HABITANTS
Action 1.1 : Favoriser l'égalité dans l'accès aux services	
Constats	- De nombreux services sur le territoire en matière d'inclusion sociale portés par des administrations et des associations, avec chacun leurs propres modalités de communication - Certains services regroupés dans un même lieu pour faciliter l'identification et l'orientation (ex : Espace du Prieuré, Espace Monseigneur Gendreau, France services...) - Un référencement depuis 2022 dans l'annuaire du projet social destiné aux élus, professionnels, bénévoles pour clarifier les missions de chacun et les modalités d'accès - Une évolution fréquente des dispositifs, des aides et des organisations de services - Des personnes qui ne sollicitent pas les services (non-recours) : méconnaissance, problème de mobilité, d'accessibilité, difficulté de pousser la porte...
Descriptif de l'action	- Mettre à jour les informations sur les services dans les différents supports de communication : plaquettes, sites web, annuaire du projet social... - Veiller à l'accessibilité des outils de communication (Facile à Lire et à Comprendre, accessibilité des sites internet aux malvoyants...) - Outiller les agents d'accueil pour qu'ils soient en capacité d'informer, d'orienter et d'accueillir tout type de public : annuaire, rencontres, formation - Faciliter l'accès aux services pour les usagers sans moyens de locomotion : ▪ en promouvant les modes de déplacement alternatifs (déplacement solidaire, covoiturage, transport en commun...) ▪ en développant l'itinérance et « l'aller vers » - Lors d'événements fédérateurs ou de manifestations sur le territoire, informer le public sur les différents services existants
Public ciblé	- Tous les habitants
Pilote de l'action	- Communauté de Communes
Acteurs / Partenaires associés	- Communes, CCAS, Département - Centres sociaux, associations - CAF / MSA
Résultats attendus	- Meilleure connaissance de l'offre existante par les usagers - Meilleur recours aux services
Moyens et ressources	- Supports d'information des différents acteurs locaux - Stratégie mobilité CCVB / Département / Région - Réseau inclusion sociale - Enquêtes de satisfaction - Formation
Points d'attention	- Respect de la liberté de fonctionnement et d'organisation de chaque structure - Actualisation des supports et diffusion - Prise en compte des publics invisibles, éloignés, sans moyen de mobilité dans la mise en place de toute nouvelle offre de service
Indicateurs d'évaluation	- Mise à jour de l'annuaire - Fréquentation des structures - Actions itinérantes mises en place - Développement du déplacement solidaire
Calendrier	- A partir de 2025

Action
engagée

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES POUR TOUS LES HABITANTS
Action 1.2 : Favoriser et accompagner l'inclusion numérique	
Constats	- Un accroissement des démarches numériques, avec une dématérialisation croissante des services de la vie quotidienne et des services administratifs - 44% des Français rencontrant des difficultés dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne (baromètre du numérique 2025) - Un temps journalier passé sur écran de plus en plus important - Des problématiques de société en lien avec le numérique à prendre en compte : parentalité à l'ère du numérique, accès aux droits, santé mentale (addictions aux écrans...), sécurité - Une offre d'accompagnement numérique qui se développe sur le territoire : ▪ Sous différents formats : accès libre à des équipements, accompagnement lors de RDV individuels et d'ateliers, événements... ▪ Auprès de différents publics : seniors, jeunes, parents... ▪ Par différents acteurs : CCVB (recrutement d'une conseillère numérique en janvier 2024), ASEPT, clubs seniors, clubs informatique, centre sociaux, promeneurs du net... ▪ Dans différents lieux : médiathèques, France services, mairie/CCAS, établissements scolaires, centres sociaux... ▪ A l'échelle locale ou intercommunale
Descriptif de l'action	- Réaliser un état des lieux de l'offre, des acteurs et des besoins - Promouvoir, coordonner et développer l'offre existante - Conforter le conseil numérique intercommunal - Développer des projets partenariaux et complémentaires
Public ciblé	- Tout public et plus particulièrement les personnes éloignées des pratiques numériques
Pilote de l'action	- Communauté de Communes
Acteurs / Partenaires associés	- Communes / CCAS - Médiathèques, centres sociaux, structures jeunesse - Associations (ex : Mission locale, Tremplin, Acemus, clubs seniors) - Groupe Recherche Action Inclusion Numérique (GRAIN) - Vendée Numérique - Préfecture - MSA / CAF
Résultats attendus	- Meilleure connaissance de l'offre existante par les usagers et meilleur recours - Renforcement de l'autonomie des usagers - Meilleur accès aux démarches en ligne - Meilleure coordination des acteurs et des actions - Sensibilisation aux enjeux de société autour du numérique
Moyens et ressources	- Coordination départementale et documents stratégiques départementaux : Vendée numérique, Groupe Recherche Action Inclusion Numérique (GRAIN), feuille de route inclusion numérique, Schéma Départemental des Services aux Familles - Supports de communication - Appui sur les actions et initiatives existantes portés par des professionnels ou des bénévoles - Appui sur les financements possibles (appels à projets, dispositif conseiller numérique, conférence des financeurs...)
Points d'attention	- Communication adaptée pour toucher les personnes les plus éloignées du numérique

Action engagée

	- Formation des intervenants - Maillage des actions sur le territoire - Lisibilité et complémentarité de l'offre - Respect de la liberté d'action des différents acteurs - Hétérogénéité des publics et de leur niveau d'autonomie - Pas de visibilité sur la pérennité des financements (ex : conseil numérique)
Indicateurs d'évaluation	- Réalisation de l'état des lieux et actualisation - Satisfaction des usagers (par structure ou action) - Bilan d'activité du conseil numérique CCVB - Nombre de projets partenariaux
Calendrier	- A partir de 2025

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES POUR TOUS LES HABITANTS
Action 1.3 : Conforter le rôle de France services en tant que guichet ressource de proximité	
Constats	- Une multiplication des démarches administratives en ligne - Une tendance à la disparition de points d'accueil de proximité des services publics - France services Vie et Boulogne, une structure portée par la CCVB, reconnue par les partenaires et les habitants, et en développement croissant : ▪ Labélisation par l'Etat en 2020, reconduite en 2024 ▪ 27 partenaires nationaux et locaux mobilisés sur des domaines variés (emploi, retraite, documents officiels, santé, impôts...) ▪ +43% de fréquentation de la structure entre 2020 et 2024 : en 2024, 1815 RDV d'accompagnement administratif numérique à Palluau et en itinérance sur les communes (; 1400 accès à l'espace numérique en libre-service ; 1500 RDV assurés par les partenaires ▪ Des délais d'obtention de RDV qui s'accroissent ▪ Des usagers très satisfaits du service proposé, qui apprécient l'accompagnement humain et individualisé et l'itinérance
Descriptif de l'action	- Assurer le bon fonctionnement de la structure en veillant à préserver la qualité d'accompagnement et la réactivité - Promouvoir France services : ▪ Diffuser et mettre à jour la plaquette ▪ Multiplier les canaux de communication (internet, journaux communaux, journal intercommunal, campagnes Facebook, présentation lors d'événements divers...) ▪ Continuer à mettre en œuvre des actions partenariales au sein de France services pour faire venir les habitants au sein de la structure - Etudier le déploiement de France services : ▪ Développer de nouveaux partenariats en fonction des besoins et des opportunités ▪ Adapter l'organisation de France services à la croissance de l'activité, notamment en matière de ressources humaines et d'itinérance - Garantir l'actualisation des connaissances des conseillers France services et leur formation continue
Public ciblé	- Tous les habitants
Pilote de l'action	- Communauté de Communes
Acteurs / Partenaires associés	- Préfecture - Partenaires de France services - Acteurs locaux
Résultats attendus	- Meilleure connaissance et recours du service par les usagers - Adaptation de l'offre de services - Maintien de la qualité d'accueil et de service et de la réactivité - Maintien du label France services
Moyens et ressources	- Locaux à Palluau + mise à disposition de salles par les communes - Moyens humains : 2 conseillères France services formées et 1 chargée d'accueil - Supports de communication - Comité de pilotage annuel France services - Enquête de satisfaction usagers - Réseau départemental des France services

Action engagée

Points d'attention	- Adéquation des moyens en fonction de l'évolution de la fréquentation et de l'offre de services - Préservation du lien physique avec les usagers - Difficultés de mobilité de certains usagers et éloignement de certaines communes - Extrême polyvalence des missions des agents nécessitant qu'ils intègrent une densité d'informations, de contacts et de procédures pour accompagner au mieux les usagers selon leurs besoins - Complémentarité des acteurs et des actions
Indicateurs d'évaluation	- Satisfaction des usagers et des partenaires - Fréquentation de France services - Nombre de nouveaux partenaires - Délais de RDV - Formations suivies
Calendrier	- A partir de 2025

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES POUR TOUS LES HABITANTS
Action 1.4 : Conforter l'animation de la vie sociale	
Constats	- Le territoire de Vie et Boulogne pourvu de deux structures d'animation de la vie sociale agréées en tant que centre social par la CAF de la Vendée avec un projet global et un projet Familles : ▪ 2 structures de proximité reconnues localement, portées au Poiré-sur-Vie par l'association Solidavie, à Aizenay par le CCAS depuis 2024 (auparavant par l'association Mosaïque) ▪ Objectifs : rompre l'isolement des habitants, prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités, permettre aux habitants d'être acteurs ▪ Missions : accueil, écoute, développement de services, actions, projets adaptés aux besoins de la population à finalités sociales et éducatives ▪ Parfois un manque de lisibilité : champs thématiques divers et transverses propres à chaque structure et modalités d'intervention variées (ex : accueil de loisirs et accueil jeunesse au Poiré, ludothèque et jardins familiaux à Aizenay) - D'autres initiatives locales pour renforcer le lien social portées par des communes (ex : Maison citoyenne à Palluau), des associations
Descriptif de l'action	- Faire connaître et valoriser auprès des acteurs du territoire (élus, professionnels, bénévoles, habitants) les 2 centres sociaux du territoire et leur plus-value sur chacun des axes du projet social : ex : ▪ Petite enfance : orientation vers le RPE ▪ Enfance : loisirs, accès aux vacances ▪ Jeunesse : prévention, engagement citoyen, autonomie ▪ Parentalité : actions en direction des familles ▪ Inclusion sociale : médiation numérique, accès à l'information, aux droits et aux services, aller-vers tous les publics, actions intergénérationnelles - Renforcer le partenariat avec les 2 centres sociaux sur les axes du projet social et la complémentarité des acteurs et des actions - Etre en veille sur les initiatives locales visant à renforcer le lien social et les solidarités - Etudier l'opportunité et la faisabilité de développer l'offre d'animation de la vie sociale sur d'autres communes ou plusieurs communes
Public ciblé	- Les habitants du territoire (toute type de population en veillant à la population la plus éloignée)
Pilotes de l'action	- Les communes sur lesquelles se développent des initiatives locales - Les deux centres sociaux du territoire
Acteurs / Partenaires associés	- CCVB - Communes - CAF - MSA - Fédération des centres sociaux
Résultats attendus	- Valorisation et meilleure connaissance de la plus-value des centres sociaux - Développement de l'interconnaissance entre les acteurs de l'animation de la vie sociale et les autres acteurs du territoire - Renforcement de l'action des centres sociaux sur leurs communes respectives - Renforcement du maillage territorial de l'animation de la vie sociale - Renforcement de l'inclusion sociale - Développement des liens sociaux et de la cohésion sociale - Développement de la citoyenneté de proximité (engagement, participation des habitants)

Action engagée

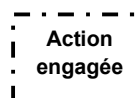
Moyens et ressources	- Les deux centres sociaux - Les réseaux d'acteurs (petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, inclusion sociale) - La Fédération Départementale des Centres Sociaux - La refonte de la circulaire nationale d'Animation de la Vie Sociale (livraison fin 2025 pour application à compter de janvier 2027)
Points d'attention	- Pas de compétence de la CCVB en matière d'animation de la vie sociale - Offre inégale sur le territoire intercommunal : actuellement 2 communes / 15 couvertes - Communication efficiente entre les centres sociaux et la CCVB - Effectivité de la participation des habitants - Pertinence du périmètre d'intervention pour toute nouvelle initiative
Indicateurs d'évaluation	- Maintien des deux centres sociaux du territoire - Fréquentation de ces deux structures et connaissance par les habitants de leurs offres (enquête) - Nombre de projets partenariaux - Création de nouvelle(s) offre(s) d'animation de la vie sociale
Calendrier	- A compter de 2026

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES POUR TOUS LES HABITANTS
Action 1.5 : Soutenir l'accès à l'aide alimentaire	
Constats	- En moyenne, 22% du budget des ménages consacré aux dépenses alimentaires (INSEE) ; des prix en hausse avec l'inflation - Des ménages en difficulté financière y compris pour se nourrir : 7,1% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté sur Vie et Boulogne - Un soutien matériel et financier par la communauté de communes des organismes œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire : le CCAS d'Aizenay (épicerie solidaire), le secours catholique (épicerie solidaire), l'Aide Alimentaire du Pays de Palluau (distribution alimentaire) → En 2024, 272 familles bénéficiaires d'une des 3 structures soutenues par la communauté de communes, représentant 639 personnes - Une mise en réseau des acteurs initiée par la communauté de communes dès 2018, avec un travail d'harmonisation des pratiques et des critères d'accès - Le projet d'ouverture d'un nouveau centre des Restos du Cœur à Aizenay en 2025 - Certains habitants ne sollicitant pas d'aide alimentaire par méconnaissance, souhait d'anonymat ou crainte de jugement
Descriptif de l'action	- Assurer le maillage du territoire en matière d'aide alimentaire et la qualité de l'offre - Faire connaître l'offre et les modalités d'accès aux acteurs du territoire - Informer les habitants sur les structures existantes, évaluer leur éligibilité et les orienter - Accueillir et accompagner les bénéficiaires au sein des structures - Poursuivre l'interconnaissance et les échanges de pratiques entre les acteurs (réunions de réseau, rencontres, visites, formations...) - Accompagner les réflexions et les projets pour promouvoir une aide alimentaire de qualité, respectant la dignité des personnes
Public ciblé	- Les personnes rencontrant des difficultés financières
Pilote de l'action	- Communauté de Communes
Acteurs / Partenaires associés	- Banque alimentaire de la Vendée - Restos du Cœur de la Vendée - CCAS d'Aizenay et du Poiré-sur-Vie - Secours catholique (secteur du Poiré-sur-Vie) - Aide Alimentaire du Pays de Palluau - Département de la Vendée
Résultats attendus	- Réduction de la précarité alimentaire - Soutien des structures d'aide alimentaire pour garantir un accueil des bénéficiaires dans des conditions satisfaisantes (variété et qualité des denrées, sécurité, hygiène, accueil, accompagnement / orientation...) - Interconnaissance, enrichissement mutuel, partage de bonnes pratiques, mutualisations
Moyens et ressources	- Bénévolat - Subventions aux structures d'aide alimentaire du territoire avec convention d'objectifs - Mise à disposition de locaux - Réseau aide alimentaire - Partage de documents
Points d'attention	- Equité d'accès - Difficultés de mobilité des habitants - Respect de la diversité des acteurs - Liberté d'action et d'implication de chaque acteur - Complémentarité des acteurs

Action engagée

Indicateurs d'évaluation	- Fréquentation des structures d'aide alimentaire - Réunions de réseau - Satisfaction des bénéficiaires
Calendrier	- A partir de 2025

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES POUR TOUS LES HABITANTS
Action 1.6 : Développer l'offre de mobilité solidaire	
Constats	- 4,1% des ménages de la communauté de communes ne disposant pas de voiture (source : INSEE Recensement de la population 2021) - Des difficultés de mobilité constatées par les acteurs, notamment pour les publics précaires et les seniors, et principalement sur la partie Ouest du territoire - 8 communes couvertes par un dispositif de déplacement solidaire en 2024 pour 318 bénéficiaires, avec des critères et modalités de fonctionnement propres à chaque dispositif ; de nouveaux projets à l'étude sur certaines communes - Une navette mise en place par Acemus en 2022 pour faciliter l'accès de ses salariés à ses chantiers d'insertion - Des offres d'accompagnement et de soutien à la mobilité existantes (plateforme départementale MobiVendée, aides Mission locale, micro-crédit, aides du FASST pour les intérimaires...) mais souvent ciblées, pas toujours connues et parfois insuffisantes - Une stratégie mobilité portée par la communauté de communes : ▪ Expérimentation de lignes de bus gratuites pour un an à partir de septembre 2025 sur les communes d'Aizenay, Le Poiré-sur-Vie, Bellevigny ▪ Développement des mobilités douces ▪ Développement du covoiturage ▪ Positionnement auprès de la Région pour étudier la mise en place d'un service de Transport A la Demande - Absence de garage solidaire ou de dispositifs solidaires de location de véhicules sur le territoire ou à proximité
Descriptif de l'action	- Communiquer aux acteurs et aux habitants sur l'offre de mobilité solidaire - Continuer à recenser les dispositifs de déplacement solidaire du territoire (critères, modalités de fonctionnement, fréquentation) et les valoriser dans l'observatoire social - Partager les expériences entre acteurs - Orienter le public vers les acteurs adaptés à leurs problématiques de mobilité - Etudier la pertinence du développement de nouveaux projets ou la mise en place d'actions collectives partenariales favorisant la mobilité sur le territoire
Public ciblé	- Les personnes rencontrant des difficultés de mobilité
Pilotes de l'action	- Communauté de communes (Service inclusion sociale et Service mobilité) - Communes, CCAS
Acteurs / Partenaires associés	- Structures porteuses de dispositifs de déplacement solidaire - Associations et structures proposant des aides à la mobilité - Département de la Vendée - Région Pays de la Loire - Union Départementale d'Accompagnement à la Mobilité Solidaire de Vendée - Union Départementale des CCAS
Résultats attendus	- Meilleure connaissance des services/dispositifs existants et meilleur recours - Meilleure complémentarité entre les différentes aides et solutions de mobilité existantes - Développement de nouvelles solutions de mobilité adaptées aux réalités des habitants



Moyens et ressources	- Réseau inclusion sociale - Outil de recensement de l'offre de déplacement solidaire (déjà mis en place) - Supports de communication
Points d'attention	- Diversité d'acteurs et de moyens - Connaissance des dispositifs et aides existants et de leurs évolutions - Pour le déplacement solidaire : une offre inégale sur le territoire (couverture, public, tarifs, fonctionnement général) ; les trajets assurés par des bénévoles à accompagner et former - Prise en compte des freins à la mobilité dans l'accès à l'emploi et la lutte contre l'isolement
Indicateurs d'évaluation	- Nombre de dispositifs de déplacement solidaire et fréquentation - Mise en réseau des acteurs : partage d'informations et de pratiques - Formation des bénévoles - Développement de nouveaux services
Calendrier	- A partir de 2025

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 1 : FAVORISER L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES POUR TOUS LES HABITANTS
Action 1.7 : Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap	
Constats	- 80% des handicaps invisibles - Loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances : « Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. » → Nécessité d'adapter l'environnement pour être accessible à tous dans tous les domaines de la vie quotidienne : emploi, scolarité, habitat, mobilité, loisirs, santé, administrations... - Le handicap sur Vie et Boulogne : ▪ 703 personnes ayant un droit ouvert par la MDPH à l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) au 31/12/2024 ▪ 355 enfants ayant une notification MDPH de parcours de scolarisation adapté au 31/12/2024 - Une inclusion en milieu ordinaire et au sein d'établissements spécialisés : ▪ Pour les enfants et adolescents : 1 Institut Médico-Educatif (IME), 1 Dispositif des Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (DITEP) ▪ Pour les adultes : 5 Etablissements d'Accueil Non Médicalisés (EANM), 1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), 1 Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) - Une soirée d'information et de sensibilisation des élus sur le handicap assurée par la communauté 360 en 2023 - Un partenariat entre le Pôle Ressources Handicap et les acteurs petite enfance, enfance, jeunesse
Descriptif de l'action	- Prendre en compte le handicap dans toutes les politiques publiques (accessibilité des bâtiments et des services, aménagement de l'espace, mobilité, citoyenneté, culture, habitat...) - Accompagner les structures petite enfance, enfance et jeunesse à l'inclusion d'enfants ou jeunes en situation de handicap, en lien avec les partenaires spécialisés le cas échéant (formations, mise en relation...) - Sensibiliser les employeurs à l'inclusion des salariés en situation de handicap et à la prise en compte de la situation des salariés aidants (DuoDay, formations...) - Organiser ou soutenir des événements favorisant la mixité ou la sensibilisation des habitants et des acteurs au handicap (conférences, forums, journées festives...) - Veiller à l'accessibilité des outils de communication
Publics ciblés	- Les habitants - Les acteurs du territoire - Les employeurs
Pilote de l'action	- Communauté de communes : pôle services à la population
Acteurs / Partenaires associés	- Communauté de communes : service habitat, service mobilité, service ressources humains, service développement économique, service culture - Communes, CCAS - CAF, MSA - Services et établissements accompagnant des personnes en situation de handicap - Structures petite enfance, enfance, jeunesse - Associations de loisirs, culturelles, sportives

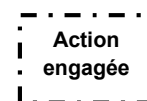
Action
nouvelle

	- Maison Vendée Autonomie - Pôle ressources handicap - France Travail, Cap emploi, Centre de gestion - Plateformes d'accompagnement et de répit (Cap répit, Nid des aidants)
Résultats attendus	- Meilleure compréhension des enjeux liés à l'inclusion des personnes en situation de handicap - Intégration du handicap dans les politiques publiques locales - Sensibilisation à la différence - Sensibilisation au rôle des aidants - Meilleure connaissance des dispositifs et services existants - Montée en compétences des professionnels sur l'accueil de personnes en situation de handicap
Moyens et ressources	- Rencontres - Temps de sensibilisation et de formation - Conférences, temps forts
Points d'attention	- Respect de la législation et de la réglementation - Respect des limites de compétences de chaque acteur - Liberté d'action des acteurs
Indicateurs d'évaluation	- Actions mises en place sur le territoire - Nombre de participants et satisfaction
Calendrier	- A partir de 2027

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 2 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
Action 2.1 : Renforcer la connaissance du territoire	
Constats	- Une perception parfois partielle ou subjective de la typologie des habitants, de leurs besoins, de l'activité des différents services - Des acteurs variés intervenant dans le champ de l'inclusion sociale, avec des évolutions régulières de leur offre et de leur organisation - Des outils existants, mais souvent sectoriels et avec des échelles géographiques ou temporelles différentes (ex : diagnostic du projet social, Analyse des Besoins Sociaux des communes, Contrat Local de Santé, Schéma départementaux ou régionaux sur des thématiques ciblées (famille, autonomie, insertion, santé, habitat / hébergement, emploi...)) - Des outils mis en place à l'échelle de la CCVB pour favoriser la connaissance du territoire dans le cadre de la CTG 2021-2024 : ▪ Création de l'annuaire du projet social en 2022 à destination des élus, professionnels et bénévoles pour compiler l'offre du territoire afin de pouvoir mieux informer et orienter le public et pour pouvoir se contacter en fonction des besoins et des projets ▪ Création de l'observatoire social en 2023 pour analyser et comprendre les évolutions du territoire, enrichir et partager la connaissance du territoire, aider à la décision
Descriptif de l'action	- Actualiser l'annuaire du projet social et communiquer sur son existence - Mettre à jour, enrichir en fonction des besoins et partager l'observatoire social - Recueillir et partager les diagnostics (ex : analyse de besoins sociaux des communes), les données d'activités et les projets des différents acteurs
Publics ciblés	- Elus, professionnels et bénévoles dans le champ de l'inclusion sociale
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Communes - Autres acteurs de l'inclusion sociale
Résultats attendus	- Meilleure connaissance des caractéristiques du territoire et de son évolution - Meilleure identification des acteurs et de l'offre de services - Meilleure information et orientation du public - Aide à la décision (projets, choix politiques...) - Adaptation de l'offre de services
Moyens et ressources	- Recueil et partage de données (INSEE, partenaires...) - Enquêtes - Réunions (réseau inclusion sociale, commissions...)
Points d'attention	- Réactivité dans la transmission des données - Fiabilité des données - Partage réciproque des informations - Mise à jour et actualisation
Indicateurs d'évaluation	- Collecte effective des données - Mise à jour régulière des outils - Utilisation des outils par les acteurs
Calendrier	- A partir de 2025

Action
engagée

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 2 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
Action 2.2 : Animer le réseau inclusion sociale	
Constats	- Des services, dispositifs et droits en constante évolution - De nombreux acteurs (élus, professionnels, bénévoles) en charge de l'accueil, l'information et l'accompagnement sur Vie et Boulogne, avec des missions variées et des rayonnements différents (communal, intercommunal, départemental voire supra-départemental) - Un besoin exprimé par les acteurs de se rencontrer pour mieux se connaître, croiser les regards, renforcer les complémentarités - Un réseau « accueil et accompagnement social » mis en place en 2022 à conforter
Descriptif de l'action	- Continuer à faire vivre le réseau des acteurs mis en place dans le cadre de la CTG 2021-2024 et le renommer « réseau inclusion sociale » : ▪ Echanges sur les actualités, les projets de chacun, les pratiques ▪ Découverte d'offres de services et de sites ▪ Réflexions sur les enjeux du territoire, les problématiques locales, les besoins, l'accompagnement de publics spécifiques ou vulnérables (ex : personnes victimes de violences, parents seuls) ▪ Temps de formation ou sensibilisation mutualisés ▪ Création et/ou partage d'outils (ex : annuaire, observatoire) ▪ Evaluation partagée des avancées du projet social - Adapter le format, les modalités, le contenu en fonction des souhaits des participants
Publics ciblés	- Les élus, bénévoles et professionnels volontaires du territoire : CCAS, Mairies, Département (MDSF...), CAF, MSA, centres sociaux, Tremplin, Acemus, structures d'aide alimentaire, associations de solidarité, Mission locale, CIDFF...
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Intervenants extérieurs
Résultats attendus	- Meilleure connaissance des acteurs et des services existants - Moins d'isolement - Enrichissement mutuel, questionnements, ouverture sur d'autres pratiques - Développement d'une culture commune et d'une dynamique de territoire en fédérant les acteurs de l'inclusion sociale - Mutualisation d'outils, de procédures, de formations... - Meilleure qualité de l'accueil et de l'orientation du public, meilleur accès aux droits et services pour les habitants
Moyens et ressources	- Réunions - Visites - Apports des participants - Intervenants extérieurs selon les besoins
Points d'attention	- Dimensionnement du réseau (acteurs invités, nombre) - Disponibilité des acteurs - Différences de positionnement et d'attentes selon les acteurs - Multiplicité d'instances / de réseaux - Identification et prise en compte des attentes de chacun - Diversité des thématiques abordées



Indicateurs d'évaluation	- Nombre de participants au réseau - Fréquence des réunions - Satisfaction des participants - Emergence d'actions
Calendrier	- A partir de 2025

INCLUSION SOCIALE	ENJEU 2 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
Action 2.3 : Développer des actions partenariales	
Constats	- Une diversité de services et de partenaires pouvant être chacun sollicités par les habitants pour une même situation - Des personnes vulnérables et/ou « invisibles », difficiles à repérer et à capter, qui ne sollicitent pas les services - Des espaces réunissant plusieurs partenaires (France services à Palluau, Espace Monseigneur Gendreau à Aizenay, Espace du Prieuré au Poiré-sur-Vie) et des réseaux facilitant l'interconnaissance et la synergie entre les acteurs ainsi que l'orientation des usagers - Des acteurs locaux qui ont des habitudes de travail en commun et qui ont déjà proposé des actions partenariales : ex = action auprès des bénéficiaires du RSA et de l'ASS dans le cadre semaine « des clés pour réussir » en 2023 et 2025 (CCVB, France Travail, CAF, CPAM, Acemus) ; action auprès des jeunes dans le cadre des portes ouvertes de France services en 2024 (CCVB, France Travail, Info jeunes, Ligue de l'enseignement, Mission Locale, Tremplin, Acemus)
Descriptif de l'action	- Identifier sur le territoire des publics cibles (ex : futurs parents), des besoins communs (ex : l'accès aux droits) ou des temps forts (ex : semaine bleue, portes ouvertes France services) pour lesquels des actions partenariales seraient pertinentes - Initier de manière collective ces actions ▪ Définir le public ciblé, les objectifs et les modalités de l'action ▪ Organiser et évaluer l'action ▪ Essaimer l'action si cela est judicieux
Public ciblé	- Habitants du territoire et particulièrement les personnes éloignées des services
Pilote de l'action	- Tout partenaire volontaire ; co-pilotage possible selon les projets
Acteurs / Partenaires associés	- Communautés de communes, communes, CCAS - Autres acteurs de l'inclusion sociale
Résultats attendus	- Accès à l'information, aux droits et aux services facilités pour les habitants en bénéficiant de plusieurs interlocuteurs sur une seule action et en accédant à des structures où ils n'ont pas l'habitude de se rendre - Mise en synergie des compétences sur une action commune en direction d'un même public ou sur un thème commun - Interconnaissance, complémentarité entre les professionnels, dynamique intercommunale renforcée
Moyens et ressources	- Instances locales (commission, réseau inclusion sociale, comité de pilotage France services...) - Supports de communication - Locaux - Intervenants des partenaires mobilisés
Points d'attention	- Disponibilité et implication des partenaires - Adaptation de la communication et du format de l'action au public cible - Complémentarité avec les actions déjà existantes sur le territoire - Respect du rôle et de la place de chacun des partenaires
Indicateurs d'évaluation	- Nombre d'actions collectives proposées et de partenaires mobilisés - Fréquentation - Satisfaction des organisateurs et des participants
Calendrier	- A partir de 2025

Action engagée

AXES TRANSVERSAUX



ENJEU 1 : Assurer une gouvernance efficiente du projet social

- Action 1.1** : Faire vivre les instances de pilotage
- Action 1.2** : Favoriser la mise en réseau des élus
- Action 1.3** : Animer l'équipe de chargés de coopération
- Action 1.4** : Fédérer autour du projet social

ENJEU 2 : Intégrer les enjeux de société dans la mise en oeuvre du projet social

- Action 2.1** : Rendre les habitants et partenaires acteurs du projet social
- Action 2.2** : Accompagner les transitions environnementales et sociétales

AXES TRANSVERSAUX	ENJEU 1 : Assurer une gouvernance efficiente du projet social
Action 1.1 : Faire vivre les instances de pilotage	
Constats	- Le projet social, contractualisé à travers la CTG signé entre la CAF, la CCVB et les 15 communes, définissant une feuille de route partagée, de nombreuses actions portées par différents acteurs et des moyens - Des instances mises en place dans la cadre de la 1^{ère} CTG donnant satisfaction : ▪ Un comité de pilotage pour valider les orientations, les moyens et évaluer : 10 réunions entre 2020 et 2025 avec la CAF, les élus de la CCVB et des 15 communes ▪ Un comité technique pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du projet, composé de techniciens CAF et CCVB, se réunissant 2 à 4 fois par an - La suppression des instances de pilotage commune/CAF mises en place dans le cadre des Contrats Enfance Jeunesse vécue par les communes comme une perte de proximité ; des RDV commune/CAF organisées en fonction des besoins - Une perception plutôt positive, mais complexe de la 1^{ère} CTG
Descriptif de l'action	- Conforter les instances de pilotage existantes : ▪ Réunir le comité de pilotage a minima une fois par an ▪ Réunir le comité technique entre 2 à 4 fois par an : techniciens CAF et CCVB - Mettre en place des rencontres régulières commune/CAF/CCVB pour échanger localement sur l'offre de services existante, les besoins, les actualités, les projets, les partenariats - Associer les DGS des communes et de la CCVB avec des points d'étape réguliers
Publics ciblés	- Signataires de la CTG : CAF, communes, CCVB
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- DGS des communes
Résultats attendus	- Assurer le pilotage de la CTG en respectant les places et compétences de chacun et en portant un projet partagé - Faciliter l'appropriation du projet par les nouvelles équipes municipales et communautaire suite aux élections 2026 - Suivre et évaluer tout au long du projet la mise en œuvre de la CTG (plan d'actions, moyens humains et financiers, impacts du projet social) - Arbitrer, réajuster ou réorienter si nécessaire
Moyens et Ressources	- Techniciens CAF et CCVB (schéma de coopération) - Bonus territoire CAF pour la coopération : 24 000 € par ETP - Réunions
Points d'attention	- Disponibilité et engagement des participants - Diversité des champs de la CTG (5 volets thématiques) et des acteurs impliqués - Calendrier de la CTG déconnecté du calendrier électoral : validation par les élus du mandat 2020-2026 ; mise en œuvre sur 2 mandats électoraux avec des changements d'interlocuteurs et peut-être une évolution des choix politiques - Complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire

Indicateurs d'évaluation	- Nombre de réunions et de participants - Implication des membres - Satisfaction des participants - Efficience des modalités de suivi et de pilotage
Calendrier	- A partir de 2025

AXES TRANSVERSAUX	ENJEU 1 : Assurer une gouvernance efficiente du projet social
Action 1.2 : Favoriser la mise en réseau des élus	
Constats	- Le projet social mobilisant de nombreux élus communautaires et communaux ; des actions mises en œuvre sur différentes échelles : intercommunale, supra communale, communale, infra communale en fonction de la répartition des compétences - Un besoin des élus de se rencontrer et d'échanger entre pairs : ▪ 1 bureau communautaire composé d'un représentant de chaque commune, se réunissant chaque mois ▪ 2 commissions intercommunales sur le mandat 2020-2026 intervenant sur les champs de la CTG, composées d'un vice-président et d'un élu de chaque commune du territoire, se réunissant 5 fois par an → La commission « petite enfance et parentalité » → La commission « actions sociales »
Descriptif de l'action	- Poursuivre les réunions de commissions permettant : ▪ D'examiner les dossiers relevant de leurs compétences, de préparer les avis et délibérations en amont du bureau et du conseil communautaire ▪ D'élaborer et partager des diagnostics, des enjeux, des stratégies ▪ D'échanger sur les actualités, réflexions, problématiques, projets tant à l'échelle intercommunale que communale ▪ De se nourrir mutuellement, de s'inspirer, de prendre du recul
Public ciblé	- Elus communautaires et communaux
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- Intervenants extérieurs en fonction des besoins
Résultats attendus	- Développement d'une dynamique territoriale et d'une feuille de route partagée à l'échelle intercommunale répondant aux besoins locaux - Partage entre pairs des pratiques, questionnements, difficultés rencontrées, projets - Aide à la décision intercommunale et communale
Moyens et Ressources	- Réunions des bureaux et des commissions - Portail des élus
Points d'attention	- Calendrier de la CTG déconnecté du calendrier électoral : validation par les élus du mandat 2020-2026 ; mise en œuvre sur 2 mandats électoraux avec des changements d'interlocuteurs et peut-être une évolution des choix politiques - Disponibilité et engagement des élus - Relais auprès des autres élus non-membres de la/les commission(s) et des services de leur commune - Réalités différentes selon les communes - Liberté des choix politiques communaux - Complémentarité avec les réseaux thématiques ouverts aux élus et aux non élus
Indicateurs d'évaluation	- Satisfaction des élus - Évolution des pratiques et actions émanant des réflexions portées - Efficience des modalités de suivi et de pilotage
Calendrier	- A partir de 2025

AXES TRANSVERSAUX	ENJEU 1 : Assurer une gouvernance efficiente du projet social
Action 1.3 : Animer l'équipe de chargés de coopération	
Constats	- Une 1^{ère} CTG qui a permis d'expérimenter le schéma de coopération : équipe composée d'agents intercommunaux, communaux et associatif (entre 1,5 et 2,5 ETP répartis entre 2 et 8 personnes selon les périodes) avec différentes missions : ▪ Coordonner le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation du projet et des fiches action ▪ Être force de propositions auprès des élus et partenaires ▪ Animer et faire vivre les réseaux thématiques ▪ Accompagner et soutenir les initiatives locales
Descriptif de l'action	- Organiser des temps de travail réguliers entre le chargé de coopération pivot et chaque chargé de coopération thématique pour définir des objectifs, partager les avancées/freins/actualités, préparer les prochaines échéances - Organiser des réunions régulières avec l'ensemble des chargés de coopération pour favoriser l'interconnaissance, la cohérence et la transversalité du projet social : ▪ Préparation et compte-rendu des comités techniques, comités de pilotage, commissions, temps forts ▪ Partage des avancées sur chaque volet du projet
Public ciblé	- Chargés de coopération
Pilote de l'action	- Communauté de communes : chargé de coopération pivot
Acteurs / Partenaires associés	- CAF : chargée de conseil et de développement
Résultats attendus	- Assurer techniquement le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'ensemble et sur chacun des 5 volets - Coordonner l'équipe - Enrichir le projet des compétences, expériences, regards de chacun des membres de l'équipe
Moyens et Ressources	- Rencontres - Documents partagés - Bonus territoire CAF pour la coopération : 24 000 € par ETP - Réseau des chargés de coopération CAF
Points d'attention	- Diversité des chargés de coopération avec des profils, des ancrages et des temps de travail dédiés différents - Compatibilité des missions de chargé de coopération CTG avec les autres missions de l'agent (à l'échelle intercommunale ou locale) - Organisation qui risque d'évoluer et de s'adapter sur les 5 années (changement de personnel...)
Indicateurs d'évaluation	- Nombre d'ETP affectés au schéma de coopération - Nombre de réunions d'équipe - Implication et satisfaction des membres
Calendrier	- A partir de 2025

AXES TRANSVERSAUX	ENJEU 1 : Assurer une gouvernance efficiente du projet social
Action 1.4 : Fédérer autour du projet social	
Constats	- Un premier projet social « Vivre et grandir ensemble » 2021-2024 : ▪ Avec 17 signataires : la CAF, la CCVB, les 15 communes ▪ Mobilisant de nombreux partenaires sur les différents volets du projet ▪ A destination des habitants pour pérenniser, optimiser et développer les services qui leurs sont proposés - 2 temps forts avec l'ensemble des acteurs pour partager le projet dans sa globalité, échanger sur les conditions de réussite, les avancées, les perspectives : lors la signature du projet en 2021 ; à mi-parcours en 2023 - La création d'un annuaire à destination des élus, bénévoles, professionnels en 2022 pour mieux connaître l'offre existante afin de pouvoir mieux informer et orienter le public, faciliter les prises de contact, avoir une vision transversale des acteurs impliqués sur le projet - La réalisation de supports synthétiques facilitant l'appropriation par chacun des acteurs du projet social - La création de 9 réseaux thématiques composés d'élus, de professionnels, de bénévoles, pour croiser les regards, échanger sur les pratiques, coconstruire des projets en fonction des besoins - La communication auprès du grand public : ▪ Page dédiée sur le site Internet CCVB ▪ Articles dans le magazine intercommunal ▪ Kakémonos de présentation du projet utilisés lors de temps forts ▪ Mention « Vivre et grandir ensemble » sur les supports de communication des services concernés (flamme, flyers...) - Un projet social néanmoins complexe et pas toujours lisible pour les partenaires et les habitants
Descriptif de l'action	- Poursuivre l'organisation de temps forts fédérant l'ensemble des acteurs impliqués pour communiquer sur le projet d'ensemble, favoriser la transversalité et la cohérence - Poursuivre l'animation des réseaux thématiques, en fonction des besoins, permettant d'approfondir certains axes du projet - Mettre à jour l'annuaire de manière régulière et le faire connaître aux nouveaux acteurs - Poursuivre la communication auprès du grand public
Publics ciblés	- Elus du territoire - Partenaires impliqués dans le projet - Habitants et autres acteurs du territoire
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- CAF - Communes
Résultats attendus	- Renforcement de la dynamique de territoire autour du projet social - Meilleure connaissance partagée du territoire et interconnaissance des acteurs - Compréhension et partage des ambitions du projet social, capacité à se situer dans le projet et à l'enrichir pour les partenaires impliqués - Meilleure cohérence et complémentarité entre actions et entre acteurs - Evaluation partagée des besoins, des actions menées, des impacts du projet - Mesure concrète de l'intérêt du projet social par la mise en valeur des réalisations, des projets et des acteurs impliqués - Lisibilité de l'action publique auprès du grand public

Moyens et Ressources	- Supports de communication - Rencontres
Points d'attention	- Projet pluriannuel et multi-thématiques - Diversité et disponibilité des acteurs - Vue globale, décroisement
Indicateurs d'évaluation	- Nombre de temps forts et participation - Nombre de réseaux thématiques et participation - Mise à jour de l'annuaire et utilisation par les acteurs du projet - Actions de communication
Calendrier	- A partir de 2025

AXES TRANSVERSAUX	ENJEU 2 : Intégrer les enjeux de société dans la mise en œuvre du projet social
Action 2.1 : Rendre les habitants et partenaires acteurs du projet social	
Constats	- Les habitants au cœur des ambitions du projet social qui a pour objectifs de pérenniser, d'optimiser, de développer l'offre de services et de répondre à des besoins non couverts - La complémentarité des regards élus/techniciens/habitants, des expertises politique/technique/d'usage, de la démocratie représentative et participative - Un 1^{er} projet social s'inscrivant dans cette dynamique : ex : ▪ 9 réseaux thématiques avec des partenaires et parfois des représentants d'usagers et des membres du conseil de développement ▪ Enquêtes auprès des bénéficiaires de l'aide alimentaire, des usagers de France services, des assistants maternels, des jeunes et de leurs parents... ▪ Questionnaire après les conférences parentalité pour mesurer la satisfaction et récolter des idées pour les prochaines actions ▪ Elaboration du guide jeunesse avec les partenaires jeunesse, test auprès de jeunes et de parents avant finalisation ▪ Elaboration des vidéos de promotion du métier d'assistant maternel avec des AM volontaires
Descriptif de l'action	- Communiquer auprès des habitants et des acteurs du territoire sur l'offre de services et sur les actions pour qu'ils soient informés et puissent s'en saisir en fonction de leurs besoins ou orienter quelqu'un : ▪ Par différents canaux : flyers papiers et numériques, guides thématiques (ex : petite enfance, jeunesse), site Internet, newsletters, réseaux sociaux, événements, vidéo de présentation du service, portes ouvertes... ▪ De manière régulière : évolution des publics concernés ▪ Avec des messages facilement compréhensibles - Pour chaque service, chaque nouveau projet, chaque action, se questionner sur la place que l'on souhaite donner à l'utilisateur, à l'habitant, aux acteurs du territoire et les modalités de leur association ▪ Consommateur, client, acteur, citoyen ? Faire « pour » ou faire « avec » ? ▪ Différents degrés envisageables : simple utilisation du service, possibilité d'exprimer ses besoins, sa satisfaction sur le service ou l'action menée, ses idées, concertation, co-construction de projets... ▪ Différents outils possibles : enquêtes, boîte à idées, comité des usagers, groupes de travail, réseaux thématiques... - Etudier la faisabilité d'intégrer des habitants/usagers dans les réseaux thématiques, en s'appuyant sur des habitants déjà engagés en tant que bénévole d'associations (ex : parents d'élèves, centres sociaux) tout en ayant une attention aux habitants les plus éloignés (aller-vers)
Publics ciblés	- Habitants - Usagers des services - Acteurs du territoire
Pilotes de l'action	- Communauté de communes - Communes - Gestionnaires de services
Acteurs / Partenaires associés	/

Résultats attendus	- Meilleure connaissance de l'offre de services et meilleur recours - Enrichissement du projet par l'expertise d'usage, de nouveaux regards, de nouvelles idées - Amélioration continue du projet - Rapprochement entre les pouvoirs publics et les habitants et amélioration de la décision publique - Offre de services et actions adaptés aux besoins des habitants - Adhésion des habitants et des acteurs du territoire au projet, meilleure compréhension des enjeux, des actions - Accroissement du pouvoir d'agir des habitants
Moyens et Ressources	- Supports de communication - Enquêtes - Rencontres
Points d'attention	- Temps - Accessibilité à tous (pas de langage trop technocratique, se mettre à la portée de tous), reconnaissance de l'expertise de chacun et prise en compte de la diversité de points de vue - Clarification des places et missions de chacun - Difficulté de mobilisation des habitants - Disponibilité et représentativité des habitants
Indicateurs d'évaluation	- Référencement des initiatives innovantes en faveur de l'empowerment - Sujet abordé au sein du copil et des réseaux thématiques
Calendrier	- A partir de 2025

AXES TRANSVERSAUX	ENJEU 2 : Intégrer les enjeux de société dans la mise en œuvre du projet social
Action 2.2 : Accompagner les transitions environnementales et sociétales	
Constats	- Des crises écologique, sanitaire, sociétale nécessitant d'accélérer les transitions ▪ Evolution du cadre réglementaire (ex : réglementation thermique, zéro artificialisation nette) ▪ Evolution des modes de vie ▪ Innovation sur les territoires - L'adoption par la communauté de communes d'un Plan Climat Air Energie Territorial 2021-2027 pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à l'évolution du climat - De nombreuses actions déjà mises en œuvre sur le territoire : ex : ▪ Habitat : guichet unique pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique et d'adaptation de leur logement ▪ Biodiversité : plantation d'un arbre à chaque naissance sur plusieurs communes (ex : Bellevigny, Les Lucs) ; fabrication de bancs pour l'école à Beaufou par les services techniques à partir de bois issu de l'entretien des arbres communaux ; renaturation de la cour de l'école publique à Palluau ; espace cabane pour la biodiversité à Saint-Paul Mont-Penit ▪ Déplacements : bon maillage des équipements et itinérance des services et des actions pour limiter les déplacements et favoriser l'accès de tous (ex : France services, Relais petite enfance) ; essais gratuits et aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique par la CCVB ; acquisition en 2025 par la mairie de Saint-Denis La Chevasse, de vélos-cargos et vélos-bus pour transporter les enfants des écoles à l'accueil périscolaire (trajets réalisés auparavant en car) ▪ Alimentation : jardins familiaux sur plusieurs communes (ex : Aizenay, La Genétouze) ; cuisine municipale du Poiré-sur-Vie labellisée Ecocert (labellisation biologique et écologique) ; lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines ▪ Déchets, réemploi : actions de ramassage des déchets menées par plusieurs CME-CMJ ; ouverture d'un marché aux puces permanent au Poiré par le Secours catholique ; partenariat avec la recyclerie Cœur Vendée ▪ Construction : matériaux biosourcés et utilisation de l'eau du forage pour les toilettes dans le nouveau bâtiment des jardins de l'eau Mûnerie ; rénovation énergétique d'écoles, d'accueils de loisirs ▪ Sensibilisation : RDV pour le climat organisés chaque année depuis 2021 par la CCVB (ex : matinées jouer sans jouet, escape game sur la qualité de l'air, ateliers sur la qualité de l'eau) ; programme Ecopousse dans les écoles maternelles et primaires pour sensibiliser les élèves à la transition écologique ▪ Numérique : dématérialisation des supports de communication, des démarches, déploiement de portail familles
Descriptif de l'action	- Intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans toutes les actions du projet social - Soutenir les initiatives locales innovantes (aide méthodologique, suivi, apports théoriques et ressources...) - Partager au sein des différents réseaux les questionnements, retours d'expériences, bonnes pratiques, innovations pour s'enrichir mutuellement et nourrir une réflexion partagée

Publics ciblés	- Les élus - Les professionnels - Les usagers
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteurs / Partenaires associés	- CAF / MSA - Communes - Gestionnaires d'équipements - Collège des Transitions Ecologiques et Sociétales - Différents organismes : Enedis, SYDEV, Trivalis, Vendée eau, CAUE, Petits débrouillards, Cicadelle...
Résultats attendus	- Intégration des enjeux environnementaux et sociétaux dans l'ensemble des politiques publiques - Essaimage d'actions innovantes et montée en compétences des acteurs - Meilleure coopération des acteurs
Moyens et Ressources	- Service PCAET de la communauté de communes - Rencontres - Apports des participants - Guides et ressources méthodologiques
Points d'attention	- Plus grande exposition aux crises des publics les plus fragiles - Prise de conscience individuelle et collective - Implication de tous et coopération - Approche systémique
Indicateurs d'évaluation	- Référencement des initiatives innovantes au sein du projet social - Sujet abordé au sein du copil et des réseaux thématiques
Calendrier	- A partir de 2025